

LA PRESSE



EXCLUSIF

QUÉBEC S'ATTAQUE AUX FOURNISSEURS MALHONNÊTES

Le Parti québécois déposera un projet de loi pour l'ensemble des « marchés publics ».
PAGE A5



Jimmy Savile

SCANDALE SEXUEL AU ROYAUME-UNI UNE VEDETTE DE LA TÉLÉ AURAIT AGRESSÉ 300 ENFANTS

PAGE A18

COMMISSION CHARBONNEAU ET SÛRETÉ DU QUÉBEC

« IL Y A TOUJOURS QUELQUE CHOSE QUI BLOQUE »

Les relations difficiles entre les deux organisations ont pesé lourd dans la décision d'évincer l'ex-DG de la Sûreté du Québec.

PAGES A2 ET A3

JUSQU'OU VA L'IMMUNITÉ DES TÉMOINS?

YVES BOISVERT PAGE A4



UN REJETON FRANÇAIS POUR STARBUCK

Après les version hollywoodienne et bollywoodienne, le film de Ken Scott sera adapté en France. ARTS

PHOTO FOURNIE PAR CAMEL FILM

LNH ADIEU, CALENDRIER COMPLET?

Bettman a été ferme : si une entente ne survenait pas hier, la saison ne pourrait pas comporter 82 matches. SPORTS



GRAND PRIX DE L'ENTREPRENEUR LES PROJETS DES LAURÉATS

AFFAIRES



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

LES 25 000 KG D'EXPLOSIFS QUI DIVISENT MALARTIC

C'est aujourd'hui ou demain que doit avoir lieu le sautage qui fera vibrer la ville pendant 37 secondes. AFFAIRES



ANDRÉ PRATTE
INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
DES RÈGLES CLAIRES PAGE A20

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Le maire Tremblay ne veut pas son 4%.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



RBC Banque Royale

Deux mots que l'on voit rarement ensemble : budget simplifié.

L'outil GRATUIT¹ *maGestionFinancière*^{MC} de RBC Banque Royale vous propose de nouvelles fonctions pour suivre, planifier et atteindre vos objectifs financiers.

Découvrez ces nouvelles fonctions dès aujourd'hui à rbc.com/magestionfinanciere.

Une banque de conseils pour vous guider.^{MC}



ACTUALITÉS

DÉPART DE RICHARD DESCHESNES LES TENSIONS ENTRE LA SQ ET LA COMMISSION CHARBONNEAU ONT PESÉ LOURD

Les réticences de la Sûreté du Québec à communiquer à la commission Charbonneau des éléments de preuve issus d'une vaste enquête qui touchait le monde interlope, le milieu syndical et la scène politique ont pesé lourd dans la décision d'évincer l'ex-DG de la SQ, Richard Deschesnes, et de le remplacer par Mario Laprise.



1



FABRICE DE
PIERREBOURG



DENIS
LESSARD

Des sources bien informées ont fait part à *La Presse* de dysfonctionnements, de lacunes et de rivalités qui sabotent la collaboration et l'échange d'information au sein de l'UPAC, mais aussi entre la Sûreté du Québec (SQ) et la commission Charbonneau (CEIC).

Ce qui a provoqué le plus de remous dans les derniers mois et qui a accéléré le remplacement de Richard Deschesnes par Mario Laprise est l'enquête Diligence. Centrée sur l'infiltration du crime organisé dans le monde de la construction, elle est vite devenue un dossier très délicat, car elle s'approchait parfois très près du monde politique, en particulier de l'ancien gouvernement libéral.

Selon nos sources, la SQ aurait caviardé des éléments de preuve dans le dossier Diligence qu'elle a remis

à la commissaire France Charbonneau. Irritée, cette dernière s'en serait plainte à Québec. La Commission réclame un accès complet à cette documentation pour faire son travail de recherche et appuyer les déclarations des témoins qui seront appelés prochainement à la barre, dont un ancien enquêteur de Diligence.

Interrogé cette semaine sur les frictions entre la SQ et la commission Charbonneau, le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, a éludé la question. «Posez votre question à la Sûreté du Québec», a-t-il dit. Il venait tout juste de rappeler que sa rencontre avec les dirigeants de l'UPAC la semaine dernière visait à l'harmonie entre tous les groupes touchant aux enquêtes dans cette unité intégrée.

«Les bandes audio et les transcriptions de Diligence, ça traîne, ça traîne, il y a toujours quelque chose ou quelqu'un qui bloque leur divulgation [à la CEIC]», déplore une source policière proche de la CEIC.

Tous les renseignements glanés grâce à l'enquête Diligence et aux enquêtes «satellites» (voir autre texte) seraient pourtant une vraie mine d'or pour les limiers de France Charbonneau. Un chiffre démontre l'ampleur de la collecte policière: 350 000

conversations écoutées pendant 18 mois, pour un total de 20 000 heures d'écoute.

Comme la GRC

Parmi les pièces manquantes figureraient les écoutes et les vidéos de filature de l'ancien dirigeant de la FTQ Construction, Eddy Brandone. L'émission *Enquête* de Radio-Canada a révélé l'été dernier que cette filature avait été interrompue 30 minutes après sa rencontre impromptue avec le premier ministre Jean Charest dans un hôtel de Dorval, le 6 mars 2009. Deux sources nous ont affirmé que d'autres écoutes auraient été interrompues de même façon.

On a de plus relaté à *La Presse* une «dispute qui aurait éclaté

y compris les photos et les vidéos, collectés entre 2002 et 2006 lors de cette vaste opération antimafia.

Congédiement expéditif

Richard Deschesnes a été remercié au début d'octobre, huit mois avant l'échéance prévue de son mandat.

Contrairement à la tradition, le ministre Bergeron n'a pas communiqué avec Richard Deschesnes pour le prévenir qu'il était relevé de ses fonctions. Normand Proulx, son prédécesseur, avait eu un coup de fil du ministre Jacques Dupuis. Au même moment, Deschesnes, son subalterne, négociait ses futures conditions de travail avec le Conseil exécutif à Québec.

Selon nos sources, la SQ aurait caviardé des éléments de preuve dans le dossier Diligence qu'elle a remis à la commissaire France Charbonneau.

Irritée, cette dernière s'en serait plainte à Québec.

l'hiver dernier parmi les enquêteurs de la Commission au sujet de l'enquête Diligence, encore pour une histoire d'informations tenues cachées ou considérées officiellement comme «non pertinentes», déplore l'un de nos interlocuteurs.

«Il y a eu bien des ratés et des obstinations, raconte une source policière. France Charbonneau veut la lecture complète du dossier, mais c'est de la mésentente bête... Le modèle d'entente entre Charbonneau et la SQ n'était pas au beau fixe, c'était plus une histoire de personnalités entre les hommes de Charbonneau, de Marteau et de l'UPAC.»

Ajoutons un détail révélateur: les autres membres de l'UPAC n'ont pas accès à la banque de données criminelles de la SQ... qui fait pourtant partie officiellement de l'UPAC.

À la SQ, certains soutiennent qu'ils sont parfois obligés d'empêcher la divulgation d'information pour préserver des enquêtes en cours. Mais la commission Charbonneau peut toujours s'adresser aux tribunaux, comme elle l'a fait dans le cas de la preuve accumulée par la GRC au cours du projet Colisée, nous dit-on. Au mois d'avril, la Cour supérieure avait ordonné à la GRC de remettre à la CEIC tous les documents,

À d'autres dirigeants de la SQ, notamment Robert Lavigne, le gouvernement avait même donné un préavis de plusieurs semaines avant qu'ils soient relevés de leur fonction. On a été bien plus expéditif avec M. Deschesnes, qui a appris son départ quelques minutes avant qu'il soit officiel.

Selon Jacqueline Aubé, porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron n'avait pas à donner de préavis. «Je crois qu'il n'avait pas à le faire. Cela devait passer par le Conseil exécutif, l'annonce [à Deschesnes] est passée par là, explique la porte-parole du ministre. Pour la nomination de M. Laprise, on n'a qu'à émettre un décret qui remplace un précédent décret», conclut-elle.

À l'interne, on montre aussi du doigt une différence entre l'approche philosophique de l'ancien patron et celle du nouveau. Richard Deschesnes était considéré comme un policier de terrain, de la «route», pour reprendre leur jargon, tandis que Mario Laprise est plutôt vu comme pro-renseignement, donc du travail en amont.

Or, nous dit-on, il y a eu des lacunes dans le domaine du renseignement, notamment lors du printemps ébèle. «L'évaluation de la menace était au niveau «moyen» le jeudi

Cartier

Nouvelle Collection TANK ANGLAISE

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2030 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

PRÉCISIONS

POPULATION MUSULMANE

Les musulmans représentent 23,4% de la population mondiale, et non pas 3,4%, tel qu'il a été écrit dans *La Presse* de mercredi. Nos excuses.

LA BELLE PROVINCE

Dans un article publié en page A11, hier, portant sur une poursuite intentée par un couple de restaurateurs contre un «franchiseur» de La Belle Province (9045-6740 Québec inc.), nous avons écrit qu'une entente a été conclue en avril entre les deux camps, mais que le couple estime l'avoir signée sous pression devant l'imminence d'un procès. Or, l'entente sur les griefs en litige est plutôt survenue pendant le procès et a été entérinée par un juge.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 14
Bourses	AFFAIRES 10-11
Débats	A 20 à 22
Décès	AFFAIRES 14
Horaires télévision	ARTS 8

Loteries	A 18
Monde	A 18, 19 et 23
Petites annonces	AFFAIRES 4 ET 13
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Brumeux par endroits en matinée, maximum 20, minimum 12. AFFAIRES 14



2

1- Le quartier général de la Sûreté du Québec, situé sur la rue Parthenais, à Montréal.

2- L'ex-patron de la SQ, Richard Deschesnes, a été remercié huit mois avant l'échéance prévue de son mandat.

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

précédant le congrès du PLQ à Victoriaville, qui a dégénéré en émeute, au début mai. Il y a un gros ménage à faire. Laprise va le faire, et pas dans la dentelle», prédisait un policier.

Il ajoute que l'attentat du Métropolis contre Pauline Marois a aussi joué en défaveur de Richard Deschesnes, comme *Le Devoir* l'a déjà

indiqué. Depuis, la police de Montréal n'a pas aimé qu'on l'écarte de l'enquête. Rien pour calmer la guerre des polices.

La Sûreté du Québec n'a pas voulu répondre aux questions de *La Presse* «parce que plusieurs de ces dossiers [liés à Diligence] sont actuellement devant les tribunaux», a expliqué le lieutenant

Michel Brunet, de la surveillance du territoire. Mais il tient à préciser «que la SQ collabore avec la commission Charbonneau. «Dans le cadre du projet Diligence, nous avons transmis aux enquêteurs de la Commission tous les renseignements demandés», a-t-il dit.

Même mutisme à la commission Charbonneau:

« Nous ne commentons jamais les enquêtes en cours et tout ce qui se fait en amont des audiences », a expliqué le porte-parole Richard Bourdon. Richard Deschesnes n'a pas souhaité commenter, étant assujéti à un devoir de réserve, a-t-il fait savoir à *La Presse*.

— Avec la collaboration de Vincent Larouche

DILIGENCE CRIME ORGANISÉ ET FTQ CONSTRUCTION DANS LA LIGNE DE MIRE

Diligence, une vaste enquête menée en 2008 et 2009 à la suite d'une plainte de l'entrepreneur Paul Sauvé, était destinée à neutraliser l'infiltration du crime organisé, en particulier des Hells Angels, notamment dans la construction et la maçonnerie. Le système, de l'avis des policiers de la section de lutte contre la criminalité financière organisée (SEFCO), avait été échafaudé par le motard Normand Ouimet, surnommé Casper dans le milieu. Plusieurs personnages liés directement ou indirectement à la FTQ étaient sur le radar des policiers de la SQ. Le représentant syndical de la section locale 100 de la FTQ Construction, Guy Dufour, et l'ex-dirigeant de Grues Guay, Louis-Pierre Lafortune, étaient ciblés. Ils ont été arrêtés en novembre 2009 et accusés. Mais ce n'était pas la seule raison pour laquelle la FTQ intéressait tant les policiers. Un autre dossier satellite a valu à la centrale syndicale et à certains

de ses dirigeants l'attention des enquêteurs à la même époque. Celui de Jocelyn Dupuis, directeur général de la FTQ Construction, arrêté et accusé depuis pour fausses factures et comptes de frais gonflés. Son procès devrait avoir lieu en 2013. Quant à Michel Arsenault, il a dit en 2011 dans une entrevue accordée au défunt site ruefrontenac.com qu'il avait été mis sur écoute par la police. Il en voulait pour preuve la lettre des autorités judiciaires l'informant que ses communications avaient été épiées pendant un certain temps. Le président de la FTQ et du Fonds de solidarité était lui-même visé par une enquête de la Sûreté du Québec. Le principal intéressé l'a confirmé à *La Presse*. Les policiers avaient déferé le dossier au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui a décidé de ne porter aucune accusation.

— Fabrice de Pierrebouge et Denis Lessard

Mario Laprise, policier hors norme

DENIS LESSARD ET FABRICE DE PIERREBOURG QUÉBEC

Leader «rassembleur» au «parcours impeccable». Le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, n'a pas lésiné sur les hommages en décrivant le parcours de Mario Laprise, ce policier un peu hors norme qui dirigera désormais la Sûreté du Québec (SQ).

Quelques jours après son arrivée, la Sûreté du Québec accroît son emprise sur l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Ancien chef d'orchestre à Carcajou, escouade d'élite mobilisée contre les motards, Laprise nomme à l'Unité un de ses compagnons d'armes de l'époque, l'inspecteur Louis Vincent, qui prendra la relève de Gilles Martin comme responsable des opérations. Au fil des ans, M. Martin, ancien policier, était vu comme un fonctionnaire, tout comme son patron, Robert Lafrenière. Une des sources des problèmes de Richard Deschesnes, mis sur la touche avant la fin de son mandat, a trouvé une solution hier.

Bien que l'ancien policier Robert Poëti ait soutenu que M. Laprise, «homme compétent», était sympathique au Parti québécois, le nouveau patron n'a pas de couleur politique. Il est clair, toutefois, qu'il a obtenu ses promotions quand le gouvernement était péquiste. Il était notamment dans les bonnes grâces du regretté Guy Coulombe, mandarin-bulldozer, civil nommé par le gouvernement Bouchard pour remettre de l'ordre après le bref

séjour de Serge Barbeau. Depuis sept ans, à la retraite de la SQ, M. Laprise était responsable de la sécurité à Hydro-Québec. Il avait la responsabilité de 500 enquêteurs et surveillants et profitait d'un bien meilleur salaire que celui de patron de la police. Étonnamment, M. Laprise a un point en commun avec le patron de l'UPAC, Robert Lafrenière: les deux ne feront pas de cadeaux à Jacques Duchesneau, député caquiste et ex-patron des policiers de Montréal. M. Duchesneau convoitait le poste de M. Lafrenière. Avec Laprise, les tensions sont plus anciennes. Dans les années 90, quand ce dernier était patron de l'escouade mixte Carcajou, M. Duchesneau avait retiré avec fracas ses enquêteurs de l'escouade pour avoir plus de contrôle sur les opérations.

Rapport Poitras

En janvier 1999, le rapport Poitras a porté un dur jugement sur le travail du policier Mario Laprise. Rappelons que la Commission devait mettre en lumière le travail des policiers dans une enquête interne dans la foulée de l'affaire Matticks. Un juge avait conclu que des policiers avaient intentionnellement fabriqué de la preuve pour incriminer la famille Matticks.

Dans son rapport, la commission Poitras a souligné que M. Laprise, avec trois autres officiers, avait montré «un manque de collaboration et de transparence. Ils ont démontré de la méfiance et de la réticence à l'endroit des enquêteurs». «Comme ils se sont cabrés, il était prévisible que leurs subalternes fassent de même, et cette attitude et

ce comportement sont d'autant plus inexcusables [...] qu'ils étaient impliqués au premier chef dans l'opération policière.»

La Commission a aussi relevé que M. Laprise avait écrit le rapport de la Sûreté du Québec sur la lutte contre les motards remis en 1998 à la Sécurité publique. Or, il s'agissait «d'un plagiat au moins partiel» d'un rapport de la Communauté urbaine de Montréal, dirigée par Jacques Duchesneau. Les commissaires ont même constaté que ce rapport contenait surtout des remarques désobligeantes envers les autres corps de police qui participaient à Carcajou, «ou visant à mousser la contribution de la SQ à cette escouade».

Relancé à ce sujet par *La Presse* cette semaine, le ministre Bergeron n'a pas bronché. Malgré ces constats, Mario Laprise a toujours obtenu des promotions, un gage de sa compétence, a-t-il résumé.

Précédemment, toutefois, une plainte en déontologie policière en mai 1993 avait empêché M. Laprise d'être promu, en février 1996. La plainte, soumise aux audiences de la commission Poitras, accusait Laprise de «ne pas s'être comporté à l'égard d'une citoyenne de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction et d'avoir abusé de son autorité». La plaignante, employée civile de la SQ, soutenait avoir fait l'objet de remarques désobligeantes sur son orientation sexuelle présumée. La plainte avait été retirée, et Laprise avait pu être promu capitaine, en juin 1996.

LA SQ RENFORCE SON EMPRISE SUR L'UPAC

DENIS LESSARD

Après des mois de frictions entre l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et la Sûreté du Québec (SQ), les deux groupes ont tenté de trouver une *modus vivendi* à la suite de l'ultimatum que leur a lancé le ministre de la Sécurité publique.

Stéphane Bergeron a réclamé la semaine dernière que tous les corps policiers chargés de combattre la corruption collaborent davantage.

Issu de la Sûreté du Québec, l'inspecteur Louis Vincent deviendra le grand responsable des opérations de l'UPAC. L'organisation demeure sous la direction de Robert Lafrenière, ancien sous-ministre à la Sécurité publique.

M. Lafrenière s'était adjoint aux opérations Gilles Martin, issu de la fonction publique comme lui. Cet ancien poli-

«La Sûreté du Québec va intensifier la lutte contre la corruption. On veut redéfinir la relation entre les deux groupes, la resserrer.»

— Guy Lapointe, lieutenant de la SQ

cier était sous-ministre des Services correctionnels, sous la responsabilité directe de M. Lafrenière.

Dans les dernières semaines, l'escouade Marteau, qui relève de la SQ mais qui travaille sous l'autorité de l'UPAC, a multiplié les interventions sans nécessairement mettre dans le coup l'escouade contre le crime organisé.

«La Sûreté du Québec va intensifier la lutte contre la corruption. On veut redéfinir la relation entre les deux groupes, la resserrer», a expliqué le lieutenant Guy Lapointe, de la SQ, qui a confirmé le changement de responsable des opérations à l'UPAC.

M. Vincent est manifestement l'homme du nouveau patron de la SQ, Mario Laprise.

Les deux ont travaillé ensemble dans l'escouade Carcajou, dans les années 90. M. Laprise était alors responsable de cette escouade, qui a mobilisé plusieurs corps policiers.

Louis Vincent, qui était jusqu'ici directeur adjoint des enquêtes criminelles de la SQ, sera «prêt» à l'UPAC comme «directeur des opérations», a précisé le lieutenant Guy Lapointe.

ACTUALITÉS

Jusqu'où va l'immunité des témoins?



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

Gilles Surprenant, comme tout le monde, a «l'immunité» pour témoigner devant la commission Charbonneau. Est-ce que ça veut dire qu'il ne peut être poursuivi pour les crimes dont il s'avoue coupable?

Pas du tout. Ce que l'immunité signifie, c'est que les paroles qu'il prononce ne peuvent pas être utilisées contre lui dans une poursuite. Point.

La Loi sur les commissions d'enquête prévoit en effet que «nulle réponse donnée par une personne [...] entendue comme témoin ne peut être invoquée contre elle dans une poursuite en vertu d'une loi, sauf le cas de poursuites pour parjure ou pour témoignages contradictoires».

Plusieurs ont en ce moment l'impression que l'ancien fonctionnaire corrompu vient de recouvrir toutes ses actions d'une sorte de protection. Il se serait mis à l'abri de la loi en racontant sa vie criminelle.

Ce n'est évidemment pas le cas. Si la seule preuve dont dispose la police contre Surprenant est son témoignage, on ne pourra pas l'accuser. Mais d'une part, il se peut fort bien qu'il ait tout avoué à la police avant de témoigner. Cette confession est

une preuve indépendante que la justice peut utiliser contre lui. D'autre part, Lino Zambito et bien d'autres complices peuvent témoigner contre Surprenant.

Même chose pour une poursuite civile. On pense à Robert Abdallah, ex-directeur général de la Ville de Montréal.

Gilles Surprenant est sur le radar policier depuis un bon bout de temps. Il a tout intérêt à collaborer avec la justice pour espérer une peine plus clémentine le jour où, de toute évidence, il sera accusé.

Lino Zambito ne peut pas être poursuivi pour avoir dit qu'il était corrompu: c'était dit devant la Commission.

Si jamais on réalise que Zambito, ou Surprenant, ou qui-conque, a menti pour tromper la Commission, il peut par contre être poursuivi pour parjure.

Mais revenons à l'essentiel de l'immunité: la protection contre une poursuite criminelle. L'immunité, je l'ai dit, ne touche

que l'utilisation du témoignage. Si, par d'autres moyens indépendants, la police trouve la preuve, ces témoins seront poursuivis.

On pourrait imaginer un cas où un témoin très important aurait une entente avec l'État: en échange de son témoignage, on ne le poursuivrait pas, ou pour des infractions moindres. Ce serait défendable si un témoin venait exposer un réseau dans toutes ses ramifications.

Mais ça ne relève pas de la commission Charbonneau, qui n'a rien à voir avec de futures accusations.

Il faudrait que le Directeur des poursuites criminelles

clémentine le jour où, de toute évidence, il sera accusé.

Et je ne parle même pas des considérations psychologiques qui se mêlent inévitablement aux calculs froids: le besoin de s'expliquer; de faire une «bonne action» pour racheter ses péchés; d'expier sa faute en ayant l'impression d'aider la société; le désir, devant ses proches, d'être du bon côté de la justice, au moins en partie.

Je demandais mercredi à John Gomery pourquoi, d'après lui, Jean Brault avait avoué ses fraudes et le financement illégal du Parti libéral du Canada. Sans doute pour obtenir une peine plus clémentine, mais aussi pour ne pas se déshonorer comme l'avait fait Jean Lafleur quelques jours avant. Lafleur s'était couvert de ridicule et de honte en jouant les idiots. «Peut-être Brault était-il un homme plus fier», a avancé l'ancien juge.

La collaboration avec la commission Gomery n'a pas évité la prison à Jean Brault, mais elle lui a épargné au moins un an de détention.

«À tous égards, le comportement de Jean Brault devant la Commission est un facteur atténuant important», avait écrit le juge Fraser Martin en infligeant deux ans et demi de pénitencier au publicitaire.

La juge Suzanne Coupal avait quant à elle condamné Jean Lafleur à trois ans et demi de pénitencier, en plus de ses deux mois et demi en détention préventive. La fraude de Brault (1,2 million) et celle de Lafleur (1,6 million) ainsi que leur

durée, se comparaient. Mais, a rappelé le juge Coupal, Brault «a collaboré d'une façon non équivoque à la commission Gomery».

■ ■ ■

Gilles Surprenant reconnaît avoir empoché au moins 700 000 \$ en pots-de-vin, plus de nombreux avantages. D'une certaine façon, son crime est bien plus grave que ceux de Brault et de Lafleur, dont la fraude a duré quelques années seulement.

Surprenant a reconnu avoir fait gonfler les coûts des travaux publics à Montréal de 50 millions. C'est un gigantesque complot pour fraude. Un abus de confiance colossal de la part d'un homme payé pour protéger les citoyens. Et sur une génération.

En consultant les jugements canadiens, on voit mal comment le ministère public pourrait recommander moins de cinq ans de pénitencier pour un tel crime.

Mais en consultant les jugements canadiens, en vérité... On ne voit aucun cas de corruption de fonctionnaire et de fraude équivalent!

Quoi qu'il en soit, deux choses sont certaines: Gilles Surprenant n'est absolument pas à l'abri de la justice criminelle. Mais le jour de sa sentence, son juge tiendra compte de sa collaboration avec la commission Charbonneau.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

**DU VENDREDI 26 AU
DIMANCHE 28 OCTOBRE**

15%

APPLICABLE
AUX PRODUITS
DÉJÀ RÉDUITS

**DE RABAIS
À L'ACHAT DE**

**2 BOUTEILLES
DE SPIRITUEUX AU CHOIX**



La modération
a bien meilleur goût.

EducAlcool

POUR DES CENTAINES D'IDÉES COCKTAILS, VISITEZ

espacecocktail.com



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Obtenez 15% de rabais à l'achat d'un minimum de 2 bouteilles de spiritueux au choix de 700 ml ou plus est en vigueur du 26 au 28 octobre 2012 seulement et s'applique uniquement aux spiritueux offerts en succursale et dans SAQ.COM. Le rabais de 15% est calculé sur le prix courant. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune substitution possible. Ne peut être convertie en crédit. L'offre est en vigueur jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

L'Alliance sociale rappelle ses attentes

JANIE GOSSELIN

L'Alliance sociale a rappelé au gouvernement Marois ses attentes, hier, tout en critiquant des décisions du précédent gouvernement qui, selon les représentants, ont ouvert la porte au gaspillage, à la corruption et à la collusion.

«On n'a pas eu besoin d'attendre la commission Charbonneau, on a déjà vu le gaspillage», a dit Richard Perron, président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), l'une des organisations membres de l'Alliance. Il a dénoncé la sous-traitance dans la fonction publique pour ses coûts élevés.

Éviter la sous-traitance

Le SPGQ presse le gouvernement d'abolir la règle instaurée par son prédécesseur de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux au moment des départs à la retraite.

L'Alliance sociale a demandé au gouvernement de renoncer à l'équilibre budgétaire pour l'instant.

«Avec la sous-traitance, on ouvre la porte à la corruption, à la collusion, a souligné la vice-présidente du SPGQ, Maryse Rousseau. Avec la fonction publique, on a une garantie d'impartialité ou d'imputabilité.»

Le président de la FTQ, Michel Arseneault, n'a pas voulu commenter les témoignages de la commission Charbonneau, mais a souligné que «l'argent qui va à la collusion, c'est moins d'argent dans les services publics».

Plusieurs demandes

Les représentants des organisations membres, dont la CSN, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), ont rappelé leurs demandes dans une conférence, notamment sur l'accessibilité à l'éducation, l'abolition de la taxe santé et l'importance du dossier des retraites.

L'Alliance sociale a demandé au gouvernement de renoncer à l'équilibre budgétaire pour l'instant. Le regroupement a appelé les partis de l'opposition à collaborer avec le Parti québécois dans ses engagements pour éviter de nouvelles élections.

Il faudra montrer « patte blanche »

Le PQ déposera un ambitieux projet de loi sur l'intégrité des fournisseurs de services publics

EXCLUSIF



DENIS LESSARD

QUÉBEC — Un projet de loi d'une très grande portée destiné à garantir l'intégrité des fournisseurs pour l'ensemble des « marchés publics » sera déposé par le gouvernement Marois dans les premiers jours de la session parlementaire, qui débute la semaine prochaine. Cette annonce sera d'ailleurs le plat de résistance du message inaugural dévoilé mercredi prochain, à l'Assemblée nationale.

Selon les informations recueillies par *La Presse* auprès de plusieurs sources gouvernementales, Québec a décidé de mettre de côté l'approche de la loi qu'a fait adopter le gouvernement Charest pour priver de contrats les entrepreneurs déclarés coupables de fraude fiscale ou d'infractions criminelles (loi 35).

D'abord, on a décidé de toucher beaucoup plus que le seul secteur de la construction. En visant l'ensemble des « marchés publics », la législation concernera tous les contrats, dans la construction mais aussi dans la fourniture de biens et services. Par exemple, une entreprise d'informatique

ou une société de déneigement pourra être privée de contrat si elle fait l'objet d'accusations de fraude en lien avec ses activités.

Depuis plusieurs jours, la ministre du Travail, Agnès Maltais, fait gonfler les attentes sur ce projet de loi – qui risque d'être le premier de l'administration Marois. Elle a même soutenu devoir maintenir le plus grand secret sur ce projet pour freiner la curiosité du monde interlope. « La corruption est tellement rendue intégrée dans le système qu'on est très, très prudents », a-t-elle dit, en décrivant le « tout petit cercle » qui connaît la proposition du gouvernement. « On ne

Sécurité publique, ont mis la main à la pâte.

Le projet de loi visera non seulement les contrats du gouvernement du Québec, mais aussi ceux de l'ensemble des municipalités. En prime, les maires, qui ont souvent fait valoir leurs inquiétudes d'être l'objet de pressions d'entrepreneurs, disposeront d'un mécanisme pour braquer les projecteurs sur les représentations indues.

En campagne électorale, le Parti québécois (PQ) s'est engagé à colmater les brèches de la loi 35, parrainée par Lise Thériault. De l'aveu même du gouvernement libéral, cette loi nécessitait des améliorations.

de la société en commandite Louisbourg SBC, même si Louisbourg Construction et Simard-Beaudry se sont reconnues coupables d'accusations d'évasion fiscale.

Le nouveau projet de loi prend le problème à rebours. Au lieu de sortir les contrevenants, on établira en premier lieu un « registre d'entreprises admissibles ». Pour y figurer, les firmes devront répondre à une série de critères, dont celui de ne pas faire l'objet de poursuites.

« Patte blanche »

À cause de l'ampleur de la portée de la loi, ce ne sera plus la Régie du bâtiment qui

de montrer patte blanche du point de vue de l'intégrité.»

À leur arrivée aux affaires, les élus péquistes n'ont pas eu à soulever longtemps les scénarios envisagés par le gouvernement libéral pour colmater les brèches de la loi. Malgré les engagements publics de Jean Charest et de l'ex-ministre Lise Thériault, les cartons du gouvernement étaient vides, littéralement. Même du point de vue des fonctionnaires en poste, rien de conséquent n'était amorcé pour déposer une seconde mouture de la loi jugée déficiente.

Adoptée en décembre 2011, la loi 35 empêche un entrepreneur d'obtenir des contrats publics pour une durée de cinq ans lorsqu'il est reconnu coupable d'une fraude fiscale ou d'une infraction criminelle grave – gangstérisme, banditisme, importation de drogue, production de cannabis.

Durant la campagne électorale, les libéraux s'étaient engagés à ce que l'interdiction soit imposée dès qu'un entrepreneur était accusé, sans attendre qu'un verdict soit prononcé. Pas moins de 46 entrepreneurs en construction étaient dans cette situation il y a quelques semaines.

Le Parti libéral s'était aussi engagé à procéder rapidement. Les libéraux voulaient ajouter l'extorsion, la corruption, l'abus de confiance et le complot à la liste des infractions graves.

« La corruption est tellement rendue intégrée dans le système qu'on est très, très prudents. » — Agnès Maltais, ministre du Travail

veut pas que les gens se préparent à ce qu'on fait, on ne veut pas qu'il y ait de coulage », a-t-elle ajouté. Mercredi, à son arrivée à la réunion du Conseil des ministres, elle a indiqué que le projet de loi allait être déposé « très rapidement » après l'ouverture des travaux à l'Assemblée nationale.

En fait, c'est plutôt le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, qui parrainera le projet de loi pour lequel quatre ministères, Trésor, Travail, Justice et

L'entrepreneur reconnu coupable était privé de contrats, mais rien n'empêchait son entreprise de conserver ses mandats en apportant des changements à la structure de l'entreprise. Les firmes de Tony Accurso ont, par exemple, pu conserver leurs importants contrats de routes et de viaducs parce que la responsabilité des sociétés a été confiée à sa fille, Lisa, ingénieure.

Cette brèche a permis à la famille Accurso de conserver ses contrats, par l'entremise

reconnaîtra l'accréditation des entreprises. Le Conseil du Trésor aura désormais la main haute sur cette liste de fournisseurs agréés.

Pour justifier sa décision d'écarter des firmes, le gouvernement soutiendra que pouvoir faire affaire avec l'État ou les municipalités n'est pas un droit fondamental, mais un privilège. Les firmes sont toujours libres de trouver leurs contrats ailleurs. « Pour faire affaire avec l'État, il y aura des conditions, et l'une d'elles sera

Contre-interrogatoire de l'ex-ingénieur de la Ville de Montréal à la commission Charbonneau

Surprenant exprime d'amers regrets

BRUNO BISSON

L'ingénieur à la retraite de la Ville de Montréal Gilles Surprenant a dit regretter, hier, de s'être mis durant près de 10 ans au service d'un groupe d'entrepreneurs qui a gonflé les prix, corrompu des fonctionnaires et « arrangé » des dizaines d'appels d'offres publics.

« Je regrette amèrement, amèrement tout ce qui s'est passé, a-t-il déclaré durant son contre-interrogatoire, hier, devant la commission Charbonneau.

« Mes 10 dernières années à la Ville de Montréal ont été catastrophiques, a-t-il ajouté. Ça n'aurait jamais dû exister, je n'aurais pas dû accepter cet argent. Mes amis, des parents, mes enfants m'ont pardonné. Mais moi, je ne me pardonnerai jamais d'avoir fait ça. »

Les questions acérées des avocats du parti Union Montréal et de la Ville de Montréal, portant notamment sur ses relations avec d'autres



Le contre-interrogatoire de Gilles Surprenant, hier, n'a pas permis d'en apprendre plus sur l'étendue de la corruption dans les services municipaux. L'ingénieur retraité a admis avoir touché plus de 700 000\$ en pots-de-vin.

ingénieurs soupçonnés d'avoir trempé dans des activités similaires, n'ont pas permis d'en apprendre plus sur l'étendue de la corruption au sein des services municipaux.

À la fin de ce long contre-interrogatoire et après quatre jours de témoignage, on n'en sait guère plus sur les motivations de cet homme, qui a affirmé plusieurs fois n'avoir

jamais pris plaisir à collecter des enveloppes bourrées d'argent, dont il ne savait que faire de toute façon.

Et pourtant, à plus de 90 reprises entre 1988 et 2009,

M. Surprenant est allé dans des bureaux d'entreprises de construction, des restaurants, des cafés ou au coin d'une rue quelconque pour recueillir des pots-de-vin de milliers de dollars, en échange de ses services. Entre 2000 et 2009, il a ainsi collaboré au trucage de dizaines de contrats d'égouts et de conduites d'eau totalisant 175 millions.

En incluant les « pourboires » touchés en 1998 et dans les années 1995 à 2000, avant l'émergence du cartel des égouts, Gilles Surprenant a admis avoir touché 736 000\$ en espèces, sans compter les voyages de golf, les repas, les bouteilles de vin ou d'autres cadeaux.

« Du vol, a souligné le procureur de la Commission, M^c Denis Gallant. De l'argent des contribuables qui vous a été remis en partie par d'autres voleurs qui ont fraudé le système. »

« Oui, a-t-il répondu. Tout à fait. »

Party de cocottes!

CURIEUX BÉGIN
ce soir 21 h

Avec Christian Bégin
Un festival de plats mijotés et réconfortants en compagnie de la comédienne Marie-Joanne Boucher.
Au menu : jarrets d'agneau braisés au miel et amandes, dessert aux pommes et caramel...
telequebec.tv

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

ACTUALITÉS

ATTAQUÉ DE TOUTES PARTS

Gérald Tremblay s'accroche



PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Malgré une crédibilité constamment attaquée et des signes d'impatience en provenance de Québec, Gérald Tremblay a promis hier midi qu'il n'imiterait pas son voisin lavallois et resterait en selle jusqu'à la fin de son mandat, l'automne prochain.

« Je vais au moins finir mon mandat, c'est très clair, a-t-il affirmé. J'ai été élu en 2009 pour un mandat complet. »

Le maire a assuré qu'il avait des explications convaincantes à donner pour se disculper, au moment où les révélations s'enchaînent à la commission Charbonneau. Il refuse toutefois de les exposer ailleurs que devant les commissaires.

« Est-ce qu'il y a de la collusion ou de la corruption à Montréal? Je réponds un oui affirmatif, mais ceci, depuis des décennies », a-t-il déclaré pour ouvrir sa courte déclaration. « Je souhaite ardemment que j'aie l'opportunité d'expliquer tout ce que nous avons fait comme administration et tout ce que j'ai fait personnellement depuis 2001, mais vous conviendrez que je ne peux pas le faire aujourd'hui. Quand on prend des engagements sous serment, on n'a pas le droit de trahir ce serment. »

Pas d'appel de la commission Charbonneau

« Si j'étais un citoyen ordinaire et que je n'avais pas toute l'information, a-t-il ajouté en anglais, je serais très, très inquiet de ce qui se passe à Montréal. Je le réalise. »

Pendant la conférence de presse, le maire a refusé de dire si la commission Charbonneau l'avait convoqué.

Son attachée de presse a précisé par la suite qu'il n'avait reçu aucune invitation.

Résignation et colère

Comme à leur habitude, les partis de l'opposition ont durement critiqué Gérald Tremblay pour son attitude à l'égard des allégations de corruption qui s'accumulent.

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, a réitéré sa volonté de voir le ministre des Affaires municipales nommer « un commissaire à l'éthique avec des



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Le maire de Montréal Gérald Tremblay dit comprendre les inquiétudes des citoyens et affirme avoir des explications convaincantes pour se disculper. Il refuse toutefois de les fournir ailleurs que devant la commission Charbonneau, qui ne lui aurait pas demandé de témoigner.

pouvoirs d'enquête et de sanction à la Ville de Montréal. mécanisme de renvoi n'est applicable. De toute façon,

« Je souhaite ardemment que j'aie l'opportunité d'expliquer tout ce que nous avons fait comme administration et tout ce que j'ai fait personnellement depuis 2001. » — Gérald Tremblay

Selon Richard Bergeron, de Projet Montréal, il faut se résigner à voir le maire s'accrocher à son siège, car aucun « son administration sera paralysée pour la prochaine année », s'est consolé l'élu municipal. « Il est neutralisé.

On va devoir souffrir la personne de Gérald Tremblay peut-être jusqu'à l'élection du 3 novembre prochain. »


Mais « pour la population, ça change beaucoup de choses », lui a répondu M^{me} Harel, qui continue d'exiger sa démission.

De retour ou pas?

Par ailleurs, Gérald Tremblay a affirmé qu'il annoncera bientôt s'il sera candidat à sa propre succession, mais il a soutenu qu'il ne le fera pas à l'occasion de sa conférence devant


la chambre de commerce du Montréal métropolitain. « Je vous dis d'entrée de jeu que je n'ai pas l'intention de vous informer de mon avenir politique à ce moment-là. Je le ferai un peu plus tard », a-t-il dit.

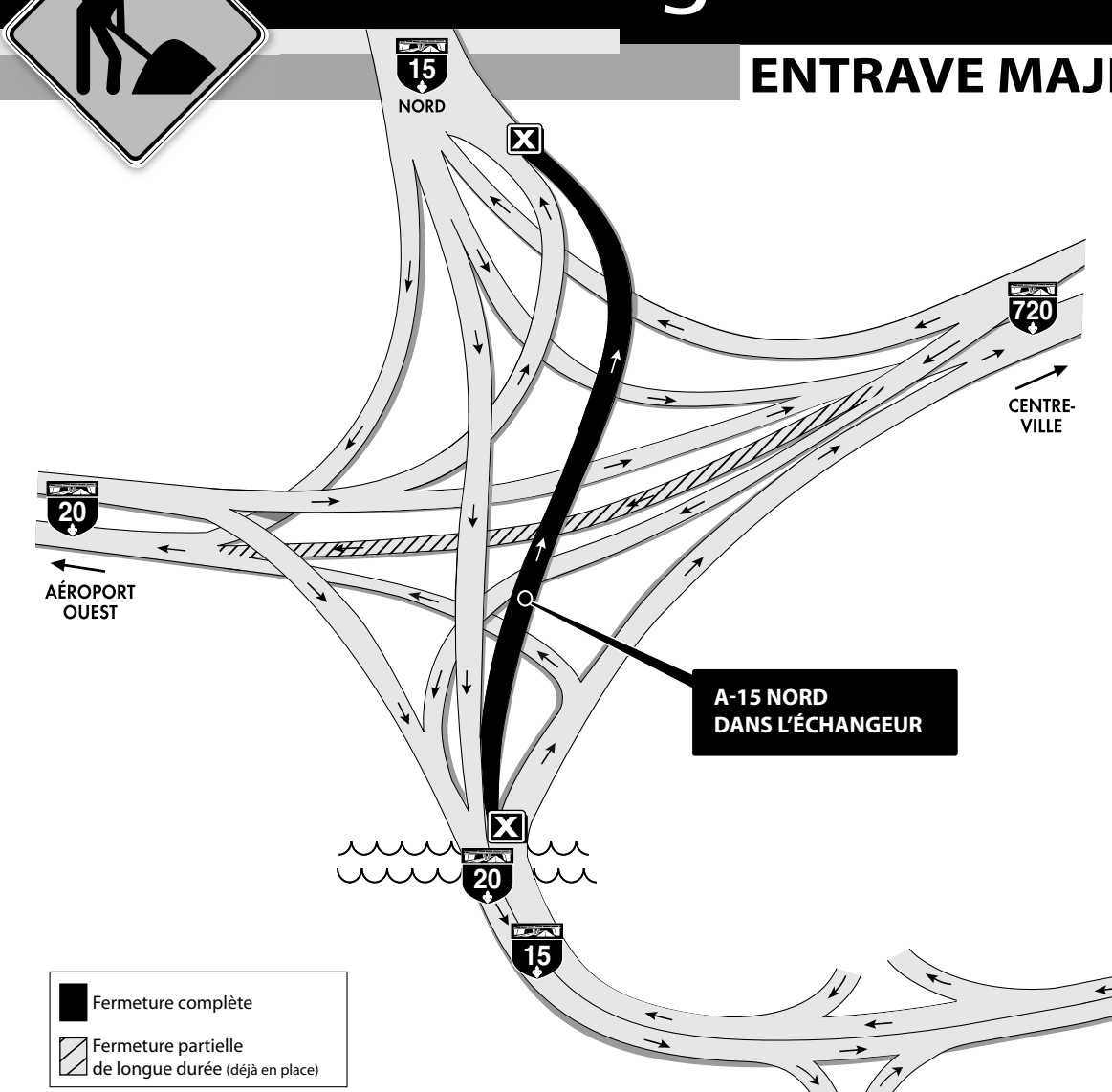
Hier matin, *La Presse* a révélé que Gérald Tremblay déposera les armes à la fin de son mandat et ne tentera pas de se maintenir à l'hôtel de ville. Il veut préciser publiquement ses intentions avant que Denis Coderre se porte candidat, selon les sources de *La Presse*.



Échangeur Turcote

ENTRAVE MAJEURE






RISQUE DE CONGESTION


FIN DE SEMAINE DU 26 OCTOBRE 2012
Fermeture complète de jour et de nuit

X A-15 nord dans l'échangeur
DE 23 H 59 VENDREDI À 23 H 59 SAMEDI*

* Selon la progression des travaux, cette fermeture pourrait se terminer plus tôt.

Note : Des fermetures de nuit de différentes bretelles de l'échangeur sont également prévues cette fin de semaine.


 En cas de conditions météorologiques défavorables, ces interventions seront reportées.

 Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

■ Fermeture complète

▨ Fermeture partielle de longue durée (déjà en place)

quebec511.info



MOBILITÉ MONTRÉAL
CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

Transports Québec

LAVAL

Le comité exécutif se distancie timidement du maire

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Après avoir évolué dans l'ombre du maire Gilles Vaillancourt pendant des années, le comité exécutif de la Ville de Laval s'est timidement distancié de lui, hier après-midi.

Le numéro deux de la Ville s'est adressé aux médias moins de 24 heures après l'annonce du retrait temporaire du « roi de Laval » pour des raisons de santé.

« La seule crise [dont] on peut parler à Laval actuellement, c'est la crise qui affecte M. Vaillancourt. C'est une crise personnelle et pas une crise autre que cela », a fait valoir le vice-président du comité exécutif, Basile Angelopoulos. « Le comité exécutif n'est pas corrompu. » L' élu municipal avait convié les médias à l'hôtel de ville pour rassurer les Lavallois.



Vice-président du comité exécutif et conseiller municipal de Laval, Basile Angelopoulos, estime que personne n'est « à l'abri de la tromperie ».

Contrairement à la conférence de presse tenue mercredi, M. Angelopoulos était seul au micro, sans ses collègues du comité exécutif.

Inondé de questions sur son degré de confiance envers Gilles Vaillancourt, M. Angelopoulos a refusé de dire s'il croyait toujours en l'honnêteté de son

collègue. « Le maire a cette période de réflexion et nous avons l'intention de la respecter », a-t-il simplement dit à plusieurs reprises, en réponse aux

questions portant sur la probité du premier magistrat. « Je ne suis pas à l'abri de la tromperie, je ne pense pas que personne ne peut dire qu'il est à l'abri de la tromperie », a-t-il ajouté, au sujet de la possibilité qu'une partie du monde municipal lavallois soit corrompue.

Le reste du comité exécutif « est solidaire », a assuré Basile Angelopoulos. « L'administration de la Ville va continuer d'opérer. »

Le conseiller municipal a aussi admis que le retrait du maire pour cause de maladie ne devrait pas perdurer jusqu'aux prochaines élections municipales, prévues en novembre 2013. « Je ne pense pas que ce sera aussi long », mais « il n'y a pas de date précise » pour le retour, a-t-il toutefois tenu à souligner.

L'opposition n'est pas surprise

Les partis de l'opposition ont poursuivi leurs attaques, hier. Robert Bordeleau, chef du Parti au service du citoyen (PSC), a notamment affirmé qu'il n'avait pas été surpris de savoir que l'Unité permanente anticorruption (UPAC) était à la recherche de dizaines de millions de dollars dans les comptes de Gilles Vaillancourt. « Je ne suis pas surpris. Ça fait 20 ans que je fais de la politique municipale, ça fait 20 ans que j'entends les mêmes rumeurs, les mêmes allégations », a-t-il affirmé.

Investir sans risque. C'est possible.

Avez-vous pensé au CPG à rendement accru BMO lié aux marchés financiers? Comme c'est le cas pour tous les CPG, votre placement initial est protégé à 100%. En plus, il y a une possibilité d'obtenir un rendement potentiel lié à la performance des actions de 10 sociétés canadiennes de premier ordre.

Pour en savoir plus, passez à une succursale ou visitez bmo.com/CPGrendementaccru.

 /BMOcommunaute

Jusqu'à
8,00%^{*}
pour une durée de 2 ans.

BMO  Banque de Montréal
Ça a du sens. Profitez.^{MD}

* Il ne s'agit pas d'un taux annuel. Le taux annuel maximal est de 4,00%, non composé. Ce taux présentement en vigueur peut être modifié sans préavis. Le CPG à rendement accru BMO est émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal (SHBM) et est garanti par la Banque de Montréal. La SHBM versera un rendement minimal garanti sur le CPG. De plus, la SHBM versera un rendement variable fondé sur le rendement des titres sous-jacents, mais il n'y a aucune garantie que vous toucherez un rendement variable. Le taux de rendement total ne pourra pas dépasser le taux de rendement maximal préétabli. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CPG à rendement accru BMO, passez à une succursale de BMO Banque de Montréal. Le taux est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2012. ^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

Tremblay doit se retirer, selon Robert Poëti

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le député libéral Robert Poëti a affirmé hier ce qu'aucun de ses collègues ni aucun péquiste n'a osé dire jusqu'à maintenant: le maire de Montréal, Gérald Tremblay, devrait quitter ses fonctions pendant un certain temps.

« Je pense qu'il serait sage qu'il fasse un examen de conscience et peut-être aussi, le temps de l'enquête, qu'il permette au comité exécutif de continuer à gérer la ville et qu'il prenne un peu de recul. » — Robert Poëti

En marge d'une rencontre des libéraux en prévision de la rentrée parlementaire, l'ex-policier a soutenu que Gérald Tremblay devrait imiter son homologue de Laval, Gilles Vaillancourt. Selon lui, le maire de la métropole « doit personnellement se poser quelques questions » à la suite des révélations faites par l'ingénieur à la retraite Gilles Surprenant devant la commission Charbonneau.

« On est devant des allégations, mais on a un témoin

qui parle aujourd'hui, qui dit à la Commission qu'il a fait des choses qui touchent directement l'intégrité de l'administration. Je ne parle pas de la personne de M. Tremblay, mais de l'administration publique de la Ville de Montréal. Je pense qu'il serait sage qu'il fasse un examen de conscience et peut-être aussi, le temps de

l'enquête, qu'il permette au comité exécutif de continuer à gérer la ville et qu'il prenne un peu de recul », a-t-il affirmé.

Gérald Tremblay devrait-il donc se retirer comme Gilles Vaillancourt? « Je pense que ça pourrait être une sage décision », a répondu le député de Marguerite-Bourgeoys, à Montréal.

Aucun élu libéral ou péquiste n'est allé aussi loin jusqu'ici. Le gouvernement Marois laisse entendre que M. Tremblay

devrait laisser son siège. Il ne l'affirme pas directement. Le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée, a déclaré mercredi que M. Tremblay doit « s'interroger sur sa capacité à diriger une grande ville comme Montréal ».

Robert Poëti croit que M. Vaillancourt a fait le bon choix en quittant temporairement ses fonctions. « Les allégations sont sérieuses, et on voit beaucoup de mouvement de la part des policiers. Le contexte actuel est assez lourd pour l'intégrité du poste qu'il occupe actuellement. Je pense qu'effectivement, c'est une sage décision de se retirer. Le fait qu'il se retire pour une raison de maladie ou une autre, c'est une excellente idée. »

Le député lavallois Jean Rousselle, lui aussi un policier, qualifie également de « sage » la décision de M. Vaillancourt. Sa collègue de Saint-Henri-Sainte-Anne, Marguerite Blais, estime que c'était « la meilleure chose à faire dans les circonstances ». Ces deux élus ont refusé de dire si le maire devrait démissionner. Ils ont esquivé les questions sur Gérald Tremblay.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le libéral Robert Poëti est le premier député à dire ouvertement que Gérald Tremblay devrait quitter ses fonctions pendant un certain temps.

POLITIQUE

Le PQ veut pouvoir suspendre un maire accusé au criminel

PAUL JOURNET
ET TOMMY CHOUINARD

DRUMMONDVILLE — Le gouvernement Marois pourrait changer la loi pour suspendre un maire qui fait l'objet d'accusations criminelles touchant directement ses fonctions. «La chose honorable dans ce genre de circonstances serait effectivement de se retirer. Cela dit, notre cadre législatif actuel ne permet pas encore de contraindre un élu à se retirer. Mais on envisage des changements», a indiqué le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, au caucus de pré-session du Parti québécois à Drummondville.

Ce cas pourrait s'appliquer au maire de Mascouche, Richard Marcotte, qui fait face à six chefs d'accusation, dont fraude, complot et corruption.

Le ministre des Affaires

municipales, Sylvain Gaudreault, a dit examiner «différents scénarios» législatifs, sans donner de détails. «Les lois actuelles ne nous permettent pas d'intervenir suffisamment», a simplement noté le ministre.

Il existe un «vide juridique» qui «embête» le gouvernement Marois, a renchéri Jean-François Lisée, ministre responsable de la métropole. Il a lui aussi annoncé hier matin que son gouvernement pourrait présenter un projet de loi pour régler ou prévenir de telles situations.

Peu après ces déclarations, à Québec, le député libéral Marc Carrière a demandé au gouvernement Marois de mettre en place un mécanisme pour suspendre un maire accusé au criminel. Il a eu du mal à expliquer pourquoi son parti n'a pas

adopté cette mesure lorsqu'il était au pouvoir. Surtout que M. Marcotte a été accusé en avril et que plusieurs réclament sa suspension depuis. La lutte contre la corruption, «c'est un *work in progress*». «On a donné la

« Les lois actuelles ne nous permettent pas d'intervenir suffisamment. » — Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales

chance, le pouvoir, aux enquêteurs, aux policiers de tout faire ce qu'ils ont à faire. On voit que ça donne des résultats. On doit maintenant aller plus loin. Un processus de suspension viendrait un peu boucler la boucle», a-t-il soutenu.

La tutelle écartée

Autre option pour le gouvernement Marois: mettre une ville en tutelle. La Coalition avenir Québec dit qu'on «ne peut pas exclure» cette option. C'est ce que demandait le Parti québécois (PQ) dans l'opposition. En novembre 2010, son député Bertrand St-Arnaud a demandé la tutelle pour Laval. Et durant la campagne électorale, le PQ a promis de mettre «Mascouche sous tutelle si la paralysie du conseil municipal devait perdurer».

Depuis leur arrivée au pouvoir, les péquistes ont changé d'idée. «Pour aller sous forme de tutelle, il faut constater que la municipalité ne fonctionne plus à toutes fins pratiques, que le conseil de ville n'est plus capable d'adopter des résolutions, de ramasser les ordures. Dans

le cas de Mascouche, Laval et Montréal, ils sont capables de fonctionner», a expliqué le ministre Gaudreault.

La tutelle est un processus complexe. Il faut passer par la Commission municipale, organisme indépendant, et prouver que le conseil municipal est paralysé. La destitution n'est pas plus simple. Il faudrait déposer une requête en inhabilité en Cour supérieure. La cause ne serait probablement pas réglée avant les prochaines élections municipales, en novembre 2013.

Le député Pierre Moreau, candidat à la direction du Parti libéral, a accusé les péquistes de faire preuve de «valse-hésitation» et d'une «improvisation totale et absolue». «Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, ils semblaient avoir trouvé toutes les solutions, et là, j'ai écouté certaines entrevues, tout d'un coup, on se trouve dans un vide juridique. Vous ne trouvez pas ça curieux? Ils ne voyaient pas de vide juridique avant l'élection.» Les péquistes font la démonstration selon lui qu'ils ne savent pas quoi faire.

ALLÉGATIONS DE CORRUPTION ET DE FINANCEMENT ILLÉGAL

Les libéraux «devraient avoir honte», dit Drainville

PAUL JOURNET
ET TOMMY CHOUINARD

DRUMMONDVILLE — Le Parti libéral devrait mener une enquête interne sur les allégations de corruption et de financement illégal à son sujet. Et il devrait s'excuser d'avoir laissé les «bandits faire le sale travail», a tonné hier Bernard Drainville, ministre des Institutions démocratiques.

Les députés péquistes se sont réunis à Drummondville pour leur caucus de pré-session. Selon la première ministre Pauline Marois, les libéraux sont «en partie responsables» des scandales de corruption et de collusion. «Ils auraient pu prendre la décision de créer une commission et de mandater la commissaire il y a trois ans déjà. Ils ne l'ont pas fait», a-t-elle déploré.

«Il n'est pas question de nous excuser, a répliqué le député libéral Marc Carrière. On regarde les résultats que ça donne aujourd'hui, et je crois que le ménage est en train de se faire.»

Le porte-parole libéral en matière d'affaires municipales a fait valoir que le gouvernement Charest a adopté des lois pour lutter contre la corruption et la collusion et qu'il a mis sur pied l'Unité permanente anticorruption (UPAC) avant de créer de la commission



Le ministre des Institutions démocratiques Bernard Drainville a accusé le PLQ «d'avoir laissé les bandits et les entrepreneurs véreux faire le sale boulot qu'ils ont fait».

Charbonneau. «Ce sont les conditions qu'on a mises de l'avant [...] qui font en sorte que ça donne des résultats aujourd'hui», a-t-il avancé. M. Carrière a assuré que les policiers «avaient les mains libres» pour mener leurs enquêtes à Laval lorsque le Parti libéral était au pouvoir.

La réponse de M. Drainville a été cinglante: «Ils devraient avoir honte de nous avoir mis dans le pétrin et d'avoir laissé les bandits et les entrepreneurs véreux faire le sale boulot qu'ils ont fait.» Le ministre note que les libéraux sont les seuls à ne pas appuyer sa proposition de plafonner à 100\$

les dons annuels aux partis politiques provinciaux.

Jean-François Lisée, ministre responsable de la métropole, accuse les libéraux d'avoir contribué au gaspillage des fonds publics. «Il est très clair que si les libéraux avaient répondu à la demande massive des Québécois [...] de créer il

VAILLANCOURT DEVAIT SE RETIRER, CROIT LE PQ

Gilles Vaillancourt devait quitter la mairie de Laval, et pas en raison des ses ennuis de santé allégués, croit le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault. «Létau s'est resserré autour du maire de Laval. Dos au mur, il n'avait pas le choix de prendre la décision qu'il a prise. Maintenant, on va suivre avec très grand intérêt la suite des choses et la conclusion de sa réflexion.» Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, «doit aussi réfléchir à la situation et à ce qui est le mieux pour les Montréalais», ajoute M. Gaudreault. *La Presse* a révélé hier que le maire annoncera bientôt qu'il ne se présentera pas aux prochaines élections municipales.

— Paul Journet et Tommy Chouinard

y a deux ans une commission d'enquête, les contribuables auraient économisé des centaines de millions de dollars. C'est une certitude. Et le crime organisé serait moins riche qu'il ne l'est.»

«Pourquoi n'y a-t-il pas enquête interne au Parti libéral en ce moment?», demande-t-il.

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

DESIGN LOUIS GEORGE

VENTE DE DÉMÈNAGEMENT D'ENTREPÔT

24 AU 28 OCTOBRE

jusqu'à **75%** de rabais **3 JOURS** DERNIERS

Vendredi 10h à 20h
Samedi - Dimanche 10h à 17h

MEUBLES ET LITERIE FINE

Sortie Cavendish Trans-Canada Hwy. AVE 40
Rte Transcanadienne Isabey
CAVENDISH DESIGN LG LOUIS GEORGE
IKEA

514.733.1661

6362 Trans Canada Autoroute (Coin Isabey)
Ville Saint-Laurent (Sud-Est de Cavendish)

DESIGN LG LOUIS GEORGE ENTREPÔT

Langue Le PQ veut «alimenter les divisions», selon le PLQ

Le Parti libéral (PLQ) accuse le gouvernement Marois d'utiliser la plus récente étude de Statistique Canada pour «alimenter les divisions et repartir en guerre linguistique». Le gouvernement Marois a soutenu mercredi que le recul du français à Montréal doit être combattu par le renforcement de la loi 101. Selon le député libéral Marc Tanguay, porte-parole en matière linguistique, l'étude montre que la défense du français est un «défi», qu'il faut «rester vigilant». Mais adopter une nouvelle loi 101 comme l'a promis le Parti québécois (PQ) n'est pas nécessaire à ses yeux. Le PLQ s'oppose à l'engagement du PQ d'assujettir les cégeps et les entreprises de 11 à 49 employés à la Charte de la langue française. Marc Tanguay voit une bonne nouvelle dans l'étude de Statistique Canada: la proportion des personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais qui parlent le français à la maison est passée de 20,4% en 2001 à 24,1% en 2011.

— Tommy Chouinard

1000\$	500\$	100\$
16,03\$	8,01\$	1,60\$

Si votre solde quotidien moyen est de :
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :
*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



Brault & Martineau
Pour le meilleur et pour le prix



Grande vente multi-confort

les meilleures marques • aux meilleurs prix!

Sealy
AVALON
Matelas moelleux/Mousse supermoelleuse alvéolée
2 po de mousse haute densité supermoelleuse (1,35 lb)
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 5 ans. Livraison gratuite

- 1 place 8,31 \$*/mois ou 299 \$
- Grand lit 9,69 \$*/mois ou 349 \$

MOUSSE

914\$*/mois
OU
329\$
2 places

Serta
MILENA
Matelas maxi-ferme/Fibres traitées antimicrobiennes Body/1 po de mousse confort (piquage)/1 po de mousse support et mousse latex (rembourrage)/Resorts enséchés individuellement avec contour de mousse
Aussi disponible matelas moelleux et semi-ferme
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/740 ressorts 19,42 \$*/mois ou 699 \$
- Grand lit/1296 ressorts 23,86 \$*/mois ou 859 \$
- Très grand lit/1660 ressorts 30,53 \$*/mois ou 1099 \$

RESSORTS ENSÉCHÉS

2219\$*/mois
OU
799\$
2 places/1054 ressorts

Zedbed
ECO FLEX
Matelas ferme/5 zones de confort/Voies d'aération/Matériau Zedpur Enviro/Piqué ergonomique
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place 26,36 \$*/mois ou 949 \$
- Grand lit 33,31 \$*/mois ou 1199 \$
- Très grand lit 47,19 \$*/mois ou 1699 \$

VISCOÉLASTIQUE

3192\$*/mois
OU
1149\$
2 places

90 jours d'essai
sur TOUS nos matelas
Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort,
UNE EXCLUSIVITÉ
des Galeries du sommeil
Brault & Martineau

Le plus grand choix : **FERME - SEMI-FERME MOELLEUX DUO CONFORT** Mousse - viscoélastique cristaux de gel - latex ressorts enséchés

Les plus grandes marques :

SOMMEX
ELANTRA III
Matelas semi-ferme/Plateau Euro Top/Tissu antibactérien
Contour renforcé/Resorts à fil continu
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/266 ressorts 9,14 \$*/mois ou 329 \$
- Grand lit/520 ressorts 13,86 \$*/mois ou 499 \$
- Très grand lit/680 ressorts 17,19 \$*/mois ou 619 \$

RESSORTS ENSÉCHÉS

1108\$*/mois
OU
399\$
2 places/418 ressorts

Serta
KEGAN
Matelas moelleux/Dessus à coussinet Euro Top/Mousse visco, support et confort/Resorts SuperLastic avec supports latéraux
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/494 ressorts 12,47 \$*/mois ou 449 \$
- Grand lit/800 ressorts 15,53 \$*/mois ou 559 \$
- Très grand lit/1000 ressorts 19,42 \$*/mois ou 699 \$

RESSORTS ENSÉCHÉS

1469\$*/mois
OU
529\$
2 places/684 ressorts

Beautyrest
LANAUDIERE
Matelas ferme/Resorts enséchés Evolution/Mousse encadrée BeautyEdge®
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts 12,75 \$*/mois ou 459 \$
- Grand lit/800 ressorts 17,47 \$*/mois ou 629 \$
- Très grand lit/1024 ressorts 23,58 \$*/mois ou 849 \$

RESSORTS ENSÉCHÉS

1525\$*/mois
OU
549\$
2 places/660 ressorts

Beautyrest
SAGUENAY
Matelas moelleux/Resorts enséchés Evolution
Mousse encadrée BeautyEdge®/Mousse Quiltux 5/8 po de mousse
Aussi disponible matelas ferme ou duo confort
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/612 ressorts 22,19 \$*/mois ou 799 \$
- Grand lit/1008 ressorts 29,69 \$*/mois ou 1069 \$
- Très grand lit/1296 ressorts 39,69 \$*/mois ou 1429 \$

RESSORTS ENSÉCHÉS

2775\$*/mois
OU
999\$
2 places/850 ressorts

Payez en **36** versements sans intérêt* jusqu'en octobre 2015 sur les matelas

LIVRAISON GRATUITE 7 JOURS SUR 7, MÊME LE DIMANCHE! Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultetmartineau.com Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

BROSSARD 450 619-6777	GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555	KIRKLAND 514 697-9228	LASALLE 514 364-6110	SAINT-LÉONARD 514 254-9455
REPENTIGNY 450 470-0815	SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240	SAINT-HUBERT 450 676-1911	SAINTE-THÉRÈSE 450 430-0555	LAVAL 450 682-2516

Galerie du sommeil HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H
SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656	ST-HYACINTHE 450 774-6116	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609
MASCOUCHE 450 474-8531	ST-JÉRÔME 450 431-9338	VAUDREUIL-DORION 450 424-2651

ACTUALITÉS

KAHNAWAKE

Un abattoir halal échappe à toute surveillance

AUDREY DESROCHERS
ET ÉTIENNE DUPUIS
COLLABORATION SPÉCIALE

Un abattoir de viande halal non agréé, situé dans la réserve amérindienne de Kahnawake, soulève des questions de salubrité.

Sur la Old Chateauguay Road, en plein cœur du territoire mohawk, de petites pancartes de bois annoncent l'abattoir Rice's Livestock. À l'intérieur de l'enceinte clôturée, tout près d'une cabine de toilettes chimiques, de vieux pneus jonchent le sol. Lors d'une visite récente, une vache morte, attachée aux quatre pattes et envahie par les mouches, trônait au centre d'une pièce sombre du bâtiment défraîchi.

Le propriétaire de l'abattoir, Thelbert Rice, explique qu'une vingtaine de consommateurs montréalais achètent sa viande halal chaque semaine. Les rites entourant ce genre d'abattage ne semblent pas toujours respectés. L'animal doit être en parfaite santé et être tué dans des conditions sanitaires irréprochables pour que sa viande soit considérée comme halal.

Le propriétaire ne s'inquiète toutefois pas de la qualité de la viande. «Il n'y a personne

de mort, se défend-il. J'ai des enfants, j'ai une conscience, quand même!»

Questionné sur la fréquence des inspections de son entreprise, M. Rice affirme avoir la certification de l'Environmental Health Services, un organisme de Kahnawake. Sur un mur de l'abattoir, *La Presse* a d'ailleurs pu apercevoir un certificat d'inspection datant de 2006. «Je ne me souviens plus de la dernière inspection», avoue le propriétaire. L'organisme mohawk a néanmoins confirmé qu'il y fait des vérifications une fois par année. «Nous regardons les couteaux, les savons», a simplement dit l'inspecteur Mark Horne.

Tout abattoir sur le territoire québécois, y compris dans les réserves autochtones, se doit pourtant d'être agréé par le



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE
Ni l'ACIA ni le MAPAQ n'étaient au courant de l'existence des installations de Rice's Livestock, à Kahnawake.

dans l'autre, les entreprises d'abattage doivent se soumettre à des inspections régulières. Vérification faite, Rice's Livestock n'est inscrit ni au

Tombé entre deux chaises

Ni l'ACIA ni le MAPAQ n'étaient au courant de l'existence des installations de Kahnawake. Les sanctions prévues par l'ACIA pour les cas d'insalubrité sont sévères, mais elles ne s'appliquent qu'aux établissements agréés, selon l'agent de communication Guy Gravelle. Il laisse donc la responsabilité entre les mains de la province.

Au MAPAQ, des amendes de 5000\$ à 15 000\$ peuvent être données pour la première infraction. «Ça peut atteindre 45 000\$ en cas de récidive», précise Caroline Fraser. Encore une fois, ces dispositions ne concernent que les abattoirs

«Dans le cas de Rice's Livestock, comme il est en territoire autochtone, les sanctions ne relèvent pas de notre compétence.» — Caroline Fraser, relationniste du MAPAQ

ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Dans un cas comme

fédéral ni au provincial. «Si la viande est vendue en dehors du territoire mohawk, c'est illégal de ne pas être agréé», assure Caroline Fraser, relationniste du MAPAQ.

déjà agréés. «Dans le cas de Rice's Livestock, comme il est en territoire autochtone, les sanctions ne relèvent pas de notre compétence», expose-t-elle avant de renvoyer la balle dans le camp du fédéral.

Service au volant

Marc, producteur bovin de la Montérégie qui a demandé à taire son nom, a eu l'occasion de visiter l'abattoir. Il dit avoir été surpris par l'insalubrité des installations. «La viande est plus ou moins comestible, c'est certain!» lance-t-il. Il y vend tout de même ses vaches malades. «Au printemps passé, j'ai vendu une grosse vache qui faisait de la fièvre, a-t-il admis. Je fais 300\$ cash en la vendant là-bas.»

Bien qu'il croie que des vaches saines sont aussi transportées à Kahnawake, il précise qu'il y a un «bon lot de vaches qui sont malades».

Selon lui, les animaux sont conduits jusqu'à la réserve par un transporteur de bétail après avoir transité par l'encan de Saint-Hyacinthe. «Là-bas, tout le monde se connaît. Quand quelqu'un a une vache à problème, il peut la passer de camion à camion au lieu de la débarquer à l'encan», explique Marc. Certains animaux malades sont ainsi vendus avant l'encan officiel.

Le directeur général de l'encan de Saint-Hyacinthe, Mario Maciocia, est bien au fait de ce commerce de stationnement. Il reconnaît que «les transporteurs et les producteurs se donnent parfois rendez-vous avant la vente aux enchères pour échanger des bêtes».

Thelbert Rice nie pour sa part que des animaux malades se retrouvent dans son abattoir. «Les gens qui se plaignent sont seulement jaloux parce que je suis indien et que je fais de l'argent sans vendre des cigarettes», se défend-il.

IMAX TELUS

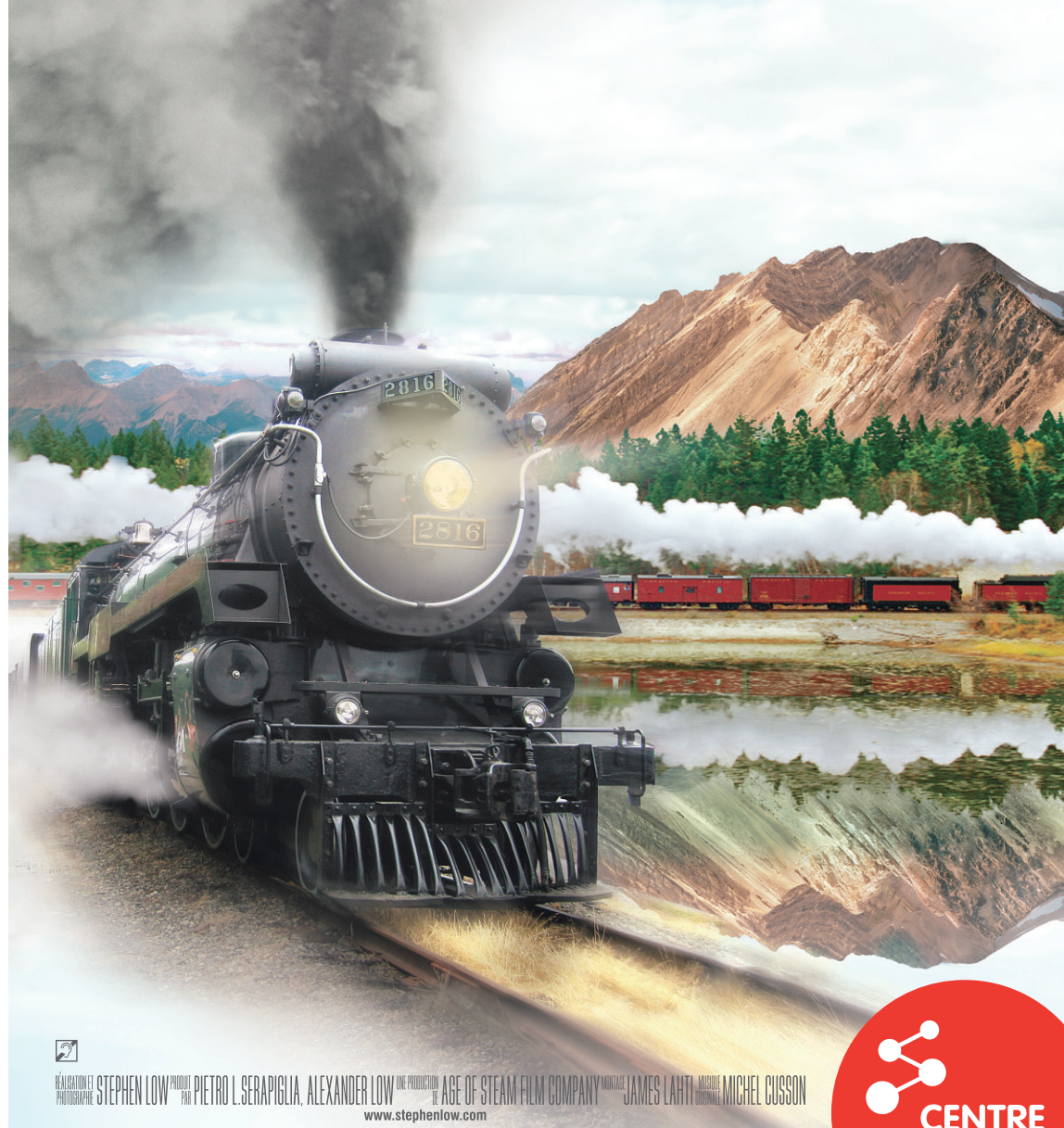
Centre des sciences de Montréal



UNE
EXPERIENCE
IMAX

L'EXPRESS DES ROCHEUSES

Voyagez à travers des paysages époustouffants et découvrez l'histoire mémorable de la construction du premier chemin de fer transcontinental au Canada.



REGARDEZ LE FILM «L'ÂGE DE LA VAPEUR» EN PROJECTION À PARTIR DU 26 OCTOBRE 2012
RÉALISÉ PAR STEPHEN LOW POUR PIETRO L. SERAPIGLIA, ALEXANDER LOW EN PRODUCTION DE STEPHEN LOW
www.stephenlow.com

ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE

TELUS 85^e

Hydro Québec

SOCIÉTÉ
DU MUSEUM
DE MONTRÉAL

Canada

LOI 101

Le PQ erre, selon Trudeau

PIERRE-OLIVIER FORTIN
LE SOLEIL

En dépit du recul du français mis en lumière par le dernier recensement, Justin Trudeau, prétendant à la direction du Parti libéral du Canada (PLC), croit que le Parti québécois (PQ) fait fausse route en voulant renforcer la loi 101.

«Mon inquiétude, c'est qu'on se retrouve à punir les Québécois francophones qui veulent que leurs enfants développent une capacité en anglais, la langue du commerce international. Je pense que ce n'est pas d'aller dans la bonne direction», a estimé M. Trudeau, en marge de l'assemblée de l'Union interparlementaire, au milieu de sa deuxième journée de visite à Québec.

Il s'oppose donc au PQ qui souhaite interdire aux francophones de fréquenter le cégep en anglais. Pauline Marois veut aussi exiger la francisation des petites entreprises,

interdire les écoles-passerelles et revoir les ententes permettant à certaines grandes entreprises d'utiliser l'anglais comme langue de travail.

Toutes ces mesures ont pour objet la protection de la langue de la majorité québécoise dont l'usage recule au Canada, selon les données du recensement publiées mercredi. Elles montrent notamment une légère baisse quant au nombre de Canadiens dont la langue maternelle est le français. «Mais je ne suis pas inquiet», a expliqué le père de famille de 40 ans, qui voit davantage l'effet de la dénatalité.

Justin Trudeau a tenu à préciser qu'il «appuie» la loi 101. «Elle aide le Québec à demeurer d'abord et avant tout français, dans un pays bilingue.» Mais de là à en étendre l'application, comme le propose M^{me} Marois, il y a un pas que le libéral refuse de franchir. Il s'agit selon lui «de vieux débats» dont les électeurs n'ont pas envie d'entendre parler.

LOUIS
HUGHES

Rencontre avec l'artiste
dimanche 28 octobre
de 13 h à 16 h

Exposition du
28 octobre au
15 novembre 2012

Galerie d'art
Richelieu

Artistes du Québec et d'ailleurs
7903, rue Saint-Denis, Montréal
(514) 381-2247 crichelieu@bellnet.ca
Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h
Stationnement • Métro Jarry
www.galerierichelieu.com



L'exposition NICOLE TAILLON
se poursuit jusqu'au 30 novembre.

LA JETTA 2013
MAINTENANT À PARTIR DE

16 385 \$*



Impossible de dire « nein ».

Essayez, pour voir. Pendant que vous y êtes, dites aussi « garnitures chromées » et « banquette arrière rabattable et divisée 60/40 ». Impressionnant. Et ce n'est qu'un aperçu des caractéristiques de série qui font que cette offre est exceptionnelle.

vw.ca



Das Auto.

*Le PDSF du modèle Jetta 2013 de 2,0 L neuf de base et non immatriculé avec boîte manuelle à 5 vitesses est de **16 385 \$** (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 395 \$ inclus).
Modèle montré : Jetta Sportline 2013 de 2,5 L avec options et accessoires, 25 485 \$. Modèle montré à titre indicatif seulement. Assurances, immatriculation, frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin » et « Jetta » sont des marques déposées de Volkswagen AG.
© Volkswagen Canada 2012.

ACTUALITÉS

AVENIR DES UNIVERSITÉS

De véritables états généraux sont réclamés



PASCALE BRETON

Avec le printemps érable, les étudiants ont posé des questions « fondamentales », auxquelles il faut répondre en organisant de véritables états généraux sur les universités, affirme le président du Conseil supérieur de l'éducation, Claude Lessard.

L'université a bien changé depuis une quinzaine d'années. Elle se tourne de plus en plus vers le *business* et l'entrepreneuriat. « On a fait une série de petits compromis et les étudiants nous ont réveillés. [...] Ils ont posé des questions fondamentales. Il faut les traiter », croit M. Lessard.

Il faisait partir d'une vingtaine de participants – représentants étudiants, recteurs, professeurs, élus – invités à débattre hier de leur vision de l'université dans le cadre du sommet « L'université publique du XXI^e siècle », organisé par la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU).

Sur la question de la gouvernance des universités, « à l'évidence, la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) et les recteurs ne sont pas capables de se réguler », a affirmé M. Lessard en faisant référence aux campus satellites qui ont ouvert et à la compétition que se livrent les universités entre elles.

Un « pilote » doit intervenir pour stopper cette dérive et c'est à l'État québécois que revient cette responsabilité. Or, il n'est pas en mesure de le faire puisque la fonction publique « est dans un état critique », car elle a perdu beaucoup de son expertise au cours



Une vingtaine de participants ont débattu hier de leur vision de l'université dans le cadre du sommet « L'université publique du XXI^e siècle », organisé par la Fédération québécoise des professeurs d'université. Parmi eux, il y avait Luc Godbout, Daniel Zizian, Françoise David, Martine Desjardins et Louis Gill.

des dernières années, déplore M. Lessard.

« Si on avait une fonction publique un peu plus solide, qui pouvait mieux analyser toutes les données que la

Un prélude

Le sommet organisé par les professeurs d'université « se veut un peu le prélude », une sorte de répétition générale du sommet qui sera organisé par le

gouvernement et de principes qui sont pour nous essentiels lorsqu'on réfléchit à l'université. »

Comme le président du Conseil supérieur de l'éduca-

« Je réclame une étude sérieuse, claire et nette sur le financement, le sous-financement ou le mal-financement des universités. Sans cela, nous allons continuer de nous affronter et ce que je crains, c'est que le forum [du gouvernement] n'aboutisse pas sur quelque forme d'orientations que ce soit. » — Guy Rocher, sociologue

CREPUQ donne, les députés seraient à même de poser les bonnes questions et de savoir si les réponses qu'ils reçoivent sont crédibles. »

gouvernement dans les prochaines semaines, a indiqué le président de la FQPPU, Max Roy.

« Il va servir à mettre au clair un certain nombre de

questions et de principes qui ont pris la parole hier, M. Roy réclame de véritables états généraux sur les universités.

La dernière réflexion en profondeur date du rapport Parent, en 1963, qui découlait de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec. Les états généraux sur l'éducation, en 1996, ont laissé une très petite place à la question des universités.

Pour mener une réflexion constructive sur l'avenir et la mission des universités, la question du financement est cruciale, a pour sa part souligné le sociologue Guy Rocher.

« Je réclame une étude sérieuse, claire et nette sur le financement, le sous-financement ou le mal-financement des universités. Sans cela, nous allons continuer de nous affronter et ce que je crains, c'est que le forum [du gouvernement] n'aboutisse pas sur quelque forme d'orientations que ce soit. »

L'étude de la CREPUQ chiffrant le sous-financement des universités a été une nouvelle fois mise en doute hier.

« Le Québec est l'endroit au Canada où il y a le plus de dollars investis par étudiant », a lancé Gabriel Nadeau-Dubois, ex-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE).

« Quand on considère l'ensemble des dépenses, dont les fonds de recherche et les fonds d'immobilisation, c'est vrai qu'il y a plus d'argent », a expliqué plus tard M. Zizian en entrevue.

Cette donnée est imprécise, selon lui, puisque le Québec obtient une large part des fonds fédéraux pour la recherche, des fonds dédiés, a-t-il souligné en expliquant que l'étude de la CREPUQ se base plutôt sur les fonds de fonctionnement, qui donnent une image plus juste selon lui.

Le financement de la recherche, la place de l'entreprise privée, le retour d'un conseil des universités et, surtout, la diminution constante du nombre de professeurs ont aussi été au cœur des discussions.

Le nombre d'étudiants a considérablement augmenté, surtout aux études de 2^e et 3^e cycle. Pendant ce temps, le nombre de professeurs diminue, car ils sont remplacés par des chargés de cours.

Les tâches liées à l'enseignement et à la recherche augmentent, mais le nombre de professeurs-chercheurs diminue, a expliqué Michel Ubriaco, professeur, chercheur et auteur de nombreux documents sur le financement et la gestion des universités.

L'audio numérique pour tous

Vous vous posez des questions ?

Nous vous donnons des réponses !

Comment fonctionne l'audio numérique? Quels sont les différents formats? Quel est le rôle du DAC ? Comment importer la musique d'une façon optimale ?

Séminaire gratuit!

Montréal le 27 octobre 10h
Laval le 3 novembre 10h

Confirmez votre présence avant le 26 octobre.



A l'achat d'un ampli NAD C356DAC, recevez un câble USB de haute qualité Audio Quest d'une valeur de \$105.00



MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 T : 514-254-6041
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 T : 450-688-0333
www.fillion.ca

RADIO-CANADA

Des compressions additionnelles de 28 millions

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — L'abolition par le CRTC d'un fonds pour la télévision généraliste oblige la Société Radio-Canada (SRC) à réduire son budget de 28,4 millions de dollars d'ici deux ans, a fait savoir le diffuseur public hier. Cette nouvelle inquiète le syndicat des employés et a été vivement dénoncée par l'opposition à Ottawa.

La SRC était le plus important bénéficiaire du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), dont l'abolition progressive d'ici trois ans a été annoncée l'été dernier. Cette enveloppe de 106 millions a été créée en 2009 pour aider les télévisions généralistes comme Radio-Canada, TVA et V à traverser la récession.

Le FAPL était financé par les télédiffuseurs comme Vidéotron et Bell, qui étaient forcés de verser 1,5% de leurs revenus, une facture qui était refilée aux consommateurs.

La SRC, qui a reçu 47 millions du FAPL au cours de la dernière année, s'était dotée d'un plan pour combler une éventuelle diminution du Fonds. Mais elle a été prise de court par son abolition pure et simple.

« La décision du CRTC d'éliminer complètement le Fonds signifie que la Société doit maintenant réduire son budget d'une somme additionnelle de 28,4 millions de dollars d'ici 2013-2014 », écrit la direction dans une note rendue publique hier.

Radio-Canada annule donc des plans pour quatre nouvelles stations de radio, diminue la production d'émissions « de

grande envergure » et réduit les fonds alloués à des émissions produites en région.

Le diffuseur public n'a fourni aucun détail sur les pertes d'emplois qui découleront des compressions.

« Compressions perpétuelles »

Le Syndicat des communications de Radio-Canada estime que ses membres vivent dans un climat de « compressions perpétuelles » et souhaite que le CRTC mette sur pied une com-

conservateur avait réduit le budget de la SRC de 171 millions, ce qui a mené à la suppression de 800 postes.

« Le gouvernement conservateur a fait un régime minceur où il n'y a plus de marge de manœuvre pour Radio-Canada, a dénoncé le critique néo-démocrate en matière de patrimoine, Pierre Nantel. Et là, quand ils se font couper le Fonds d'aide, ça a une incidence immédiate. Quand tu es rendu à l'os, tu coupes dans l'os. »

« C'est un gouvernement qui se préoccupe davantage du déficit pour les générations futures, mais qui est en train de saboter et de saborder un puissant outil culturel canadien. » — Alex Levasseur, président du Syndicat des communications de Radio-Canada

mission indépendante pour étudier le financement de la SRC. Son président, Alex Levasseur, affirme qu'Ottawa a progressivement coupé les vivres au diffuseur public, une tendance qui s'est accélérée sous les conservateurs de Stephen Harper.

« C'est un gouvernement qui se préoccupe davantage du déficit pour les générations futures, mais qui est en train de saboter et de saborder un puissant outil culturel canadien, explique M. Levasseur. C'est une approche très idéologique qu'a développée le gouvernement actuel. »

Les compressions s'ajoutent à celles de 115 millions d'ici trois ans annoncées en mars dans le budget fédéral, souligne le Nouveau Parti démocratique. Cette mesure a forcé la SRC à sabrer 650 emplois.

En 2009, le gouvernement

Au bureau du ministre du Patrimoine, James Moore, on souligne que c'est le CRTC et non le gouvernement qui a pris la décision d'abolir le Fonds d'aide à la programmation locale.

Aux Communes, le secrétaire parlementaire du ministre, Paul Calandra, a aussi fait valoir que son gouvernement a été élu sur la promesse de restaurer l'équilibre budgétaire, et que la SRC doit elle aussi pousser à la roue.

« Nous leur avons demandé de participer dans ce projet, a souligné le député Paul Calandra. Et ils l'ont fait d'une manière de Radio-Canada de rejoindre les Canadiens partout au pays et de remplir son mandat dans les deux langues officielles. »

Ottawa verse chaque année 1,1 milliard au diffuseur public.

Les psychologues en ont plein les bras

Québec devrait rembourser les soins prodigués au privé, dit la présidente de l'Ordre

DAPHNÉ CAMERON

La présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, Rose-Marie Charest, estime que l'État devrait rembourser les frais de psychothérapie des Québécois en détresse qui doivent se tourner vers le privé faute de place dans le réseau public. Un sondage publié hier par l'Ordre des psychologues révèle d'ailleurs que les coûts trop élevés et l'attente trop longue avant d'avoir accès à un psychologue empêcheraient la majorité des Québécois de consulter.

Le coup de sonde, mené auprès de 600 personnes par la firme Jolicoeur et associés, révèle que 61 % des répondants estiment qu'un coût trop élevé les empêcherait de faire une psychothérapie et que 55 % ne consulteraient pas en raison d'une attente trop longue. Le doute envers l'efficacité de la thérapie dissuaderait 28 % des gens.

S'ils devaient consulter un psychologue, 47 % se tourneraient vers le système public et 53 % vers un bureau privé, dont les consultations, coûtant de 80\$ à 120\$ par séance, sont parfois remboursées partiellement par les assureurs. «C'est carrément un système à deux vitesses, c'est-à-dire ceux qui ont de l'argent peuvent facilement avoir accès à un psychologue, car il n'y a pas de pénurie de psychologues dans le réseau privé. Mais ceux qui ne peuvent pas payer les coûts vont dans le réseau public où il y a de longues listes d'attente. Le sondage n'a fait qu'objectiver l'impression qu'on avait déjà», explique M^{me} Charest.

Plusieurs mois d'attente

Seulement 2000 des 8500 psychologues du Québec travaillent dans le réseau public, dont une grande proportion à temps partiel. Une personne doit souvent attendre plusieurs mois avant d'avoir accès à des soins de santé mentale. «Comme société, on a le devoir d'offrir des services aux personnes qui souffrent, car la souffrance psychologique, ce n'est pas parce qu'elle ne saigne pas et qu'elle ne paraît pas aux urgences qu'elle fait moins mal. Lorsque l'état de la personne le justifie, je pense qu'il devrait y avoir des programmes qui donnent accès à la psychothérapie rapidement, dans le réseau public le plus possible, mais remboursée si c'est au privé.»

À la question du choix de traitement en cas de dépression, 32 % des répondants ont affirmé qu'ils opéreraient uniquement pour une psychothérapie, 46 % une combinaison de psychothérapie et de médicaments, et 6 %

choisiraient seulement les anti-dépresseurs pour y faire face.

« Seulement 6 % de la population souhaiterait un

traitement uniquement aux antidépresseurs, mais compte tenu du manque d'accessibilité au service des psychologues,

il y en a beaucoup plus qui se retrouvent dans cette situation, tout en n'ayant pas le traitement psychologique

qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin. Ça, on le déplore, on le dénonce», dit M^{me} Charest.

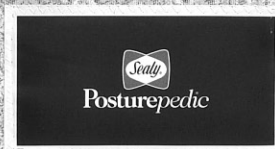
Dernière chance!
**Jours
la baie**

Nos plus bas
prix de la
saison

Jusqu'au mardi
30 octobre

810\$ de rabais
SEALY
588 \$

Ord. 1 398\$
Duo-sommeil grand lit
à plateau standard Tree Tops II,
collection Posturepedic
Natural Essence de SEALY



1 410\$ de rabais
SIMMONS
788 \$

Ord. 2 198\$
Duo-sommeil à plateau standard
Cranbrook V, collection Beautyrest
Canada's Best de SIMMONS

Le matelas de renommée mondiale. Bordure BeautyEdge en mousse sur tout le périmètre permettant de dormir même près du bord.

Scaphandriers intimidés

Aucune accusation

Aucune accusation ne sera finalement portée contre des syndiqués de la construction qui avaient coupé la source d'alimentation en oxygène de deux scaphandriers, il y a un an, lors de la fermeture forcée d'un chantier à Trois-Rivières. «Des témoins ont été rencontrés. On a remis un dossier à l'attention du procureur. Il a décidé de ne pas déposer d'accusations. De notre côté, le dossier est fermé», explique l'agent Michel Letarte, porte-parole de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

— Marie-Ève Lafontaine, *Le Nouvelliste*

Incendie majeur à Longueuil

Un incendie majeur a forcé l'évacuation de dizaines de personnes à Longueuil, hier soir. En tout, 15 personnes ont dû être transportées vers l'hôpital Pierre-Boucher, selon le porte-parole de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CETAM), Patrick Jasmin. Elles ont toutes été incommodées par la fumée. Deux d'entre elles ont aussi eu des malaises qui seraient probablement d'origine cardiaque. D'autres personnes ont été traitées sur place par les équipes d'urgence.

— Janie Gosselin

Jusqu'à 60% sur les autres duos-sommeil

Exceptions : collections iSeries et iComfort de Serta.

Installation et livraison locale sans frais à l'achat d'un duo-sommeil.

Précisions en magasin.



24 paiements modiques et aucun intérêt pendant 24 mois

sur tous les meubles, gros électros, matelas et appareils électroniques lorsque vous utilisez votre carte MasterCard^{MD} HBC[®] ou votre carte de crédit HBC. Achat minimal de 499\$ (avant taxes). Taxes et frais de livraison payables à l'achat. Sur approbation du crédit. Paiement mensuel minimal requis. Précisions en bas de page.



Et le double de points Primes HBC[†]

Lorsque vous utilisez votre carte MasterCard HBC ou votre carte de crédit HBC avec votre carte Primes HBC, à la Baie. Certaines exceptions s'appliquent. Précisions sur le programme Primes HBC au www.hbc.com/primes.

la **Baie**

Les plans de paiement spéciaux sont offerts sur approbation du crédit aux titulaires de la carte MasterCard^{MD} HBC[®] ou de la carte de crédit HBC, à l'achat des articles indiqués. Si vous ne respectez pas les modalités de paiement ou les conditions de votre contrat de crédit HBC, le taux d'intérêt annuel s'appliquera. La période de facturation couverte par chaque relevé de compte est d'environ 30 jours. Pour des précisions, visitez <http://plandepaiementhbc.com>, composez le 1-800-263-2599 ou renseignez-vous auprès d'un associé en magasin. † Compagnie de la Baie d'Hudson, HBC, la Baie et leurs logos respectifs sont des marques de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, utilisés sous licence. Le crédit est accordé par Capital One[®]. Capital One est une marque déposée. MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. Toutes les marques de commerce utilisées aux présentes appartiennent aux entités auxquelles elles sont associées. Tous droits réservés.

SANTÉ



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE
Gyslaine Desrosiers quittera sous peu la direction de l'Ordre des infirmières et infirmiers.

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Gyslaine Desrosiers part la tête haute

SARA CHAMPAGNE

Après 20 ans à la tête de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), Gyslaine Desrosiers ouvrira son dernier congrès annuel lundi, sur le thème « Les solutions infirmières ». Celle qui lui succédera sera élue dimanche au cours d'une assemblée générale des membres. Mais avant de quitter ses fonctions, M^{me} Desrosiers a l'intention de demander au nouveau ministre de la Santé, le D^r Réjean Hébert, de mettre au-dessus de sa pile de dossiers l'exigence d'un baccalauréat obligatoire pour les infirmières.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, Gyslaine Desrosiers a tracé le bilan de ses années à la direction de l'un des plus imposants ordres professionnels du Québec. « Quand je regarde en arrière, je constate qu'avant, les infirmières ne pouvaient prendre aucune décision sans consulter le médecin. Aujourd'hui, elles peuvent prendre des décisions. Elles sont devenues des professionnelles de la santé à part entière. »

Selon elle, le lancement de la ligne Info-santé, l'arrivée des infirmières au triage dans les urgences et des infirmières dans les cliniques des CLSC ont joué un rôle important. Mais c'est l'adoption du projet de loi 90 en 2002, qui a nécessité 10 ans de négociations, qui a marqué un tournant dans la profession. Cette loi a permis de déléguer certains actes aux infirmières, comme celui de distribuer des anovulants (contraceptif empêchant l'ovulation) dans les écoles.

Nouveau personnel et baccalauréat

Le premier dossier auquel devra s'attaquer la prochaine directrice de l'Ordre, selon M^{me} Desrosiers, sera l'implantation d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans le réseau. Et d'obtenir le bac obligatoire. Actuellement, il n'y a que 153 IPS dans le réseau, et environ 150 aux études. Il n'y a pas d'entente pour qu'elles puissent pratiquer dans les urgences ou dans les centres hospitaliers de soins de longue durée.

« J'ai commencé à parler des IPS il y a 30 ans, rappelle M^{me} Desrosiers. Dans les autres provinces, elles sont bien implantées depuis des années. C'est l'une des solutions pour alléger

le réseau. On pourrait en avoir des milliers et ça ne coûterait pas tellement plus cher. Vous savez, une IPS pourrait facilement voir 75 % des cas, et ce, pour un salaire de 85 000 \$ par année. Ce qui est beaucoup moins que celui d'un médecin. »

La dirigeante de l'OIIQ part avec le regret de ne pas être parvenue à une entente finale avec le gouvernement pour implanter le baccalauréat qui est devenu essentiel, selon elle, dans le contexte des soins de plus en plus pointus. Tout juste avant les élections provinciales, l'ancien ministre Yves Bolduc s'était engagé à présenter le projet au gouvernement cet automne. « On a obtenu l'appui de

« Nous avons la confiance de la population. Les infirmières ne sont plus des substituts maternels au chevet des malades. »

— Gyslaine Desrosiers, présidente sortante de l'Ordre des infirmières et infirmiers

l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Également, celui de la centrale syndicale CSN-FSSS. Il faut y voir parce qu'on ne verra pas les résultats avant 2019. Actuellement, seulement 35 % de nos infirmières possèdent un bac, comparativement à 45 % en Ontario. Il faut y voir parce que si ça continue, ce sont les médecins qui vont faire du nursing. »

Enfin, M^{me} Desrosiers quitte l'Ordre avec l'espoir qu'un jour, les infirmières obtiennent des pouvoirs accrus de prescription. Elle pense aux médicaments pour soigner les plaies, souvent dans le cadre de soins à domicile. Elle estime que les infirmières pourraient amorcer des traitements contre le tabac et prescrire certains médicaments à la suite d'analyses en laboratoire. « Vous savez, ce n'est pas une lubie de la part des infirmières, dit M^{me} Desrosiers. Elles ne veulent pas prendre la place des médecins. Il est clair qu'on va rencontrer beaucoup d'adversité, mais nous en sommes rendues là. Nous avons la confiance de la population. Les infirmières ne sont plus des substituts maternels au chevet des malades. »

Une percée montréalaise en cardiologie

EXCLUSIF

MATHIEU PERREAULT

Des cardiologues montréalais vont dévoiler ce matin à Miami, dans le cadre d'un important congrès de médecine vasculaire, un nouveau type de valve cardiaque qui pourrait être utile à des milliers de Québécois.

La valve mitrale, testée à l'Institut de cardiologie de Montréal, pourrait être utilisée pour la première fois chez l'humain en 2013, selon Marc Jolicoeur, qui l'a mise au point avec son équipe et des ingénieurs de la société Neovasc, de la Colombie-Britannique. Elle a jusqu'à maintenant été testée sur des cochons et sur des moutons.

« Il y a eu une révolution il y a 10 ans en cardiologie, explique le D^r Jolicoeur. Nous avons pu remplacer par cathéter des valves aortiques. Mais pour l'instant, il est impossible de remplacer de la même manière la valve mitrale, qui se situe à l'intérieur du cœur. Jusqu'à maintenant, les seules prothèses testées avaient un taux de survie qui ne dépassait pas 24 heures chez l'animal. Nous sommes arrivés à 100 jours. »

Environ 10 % des gens de 70 ans ont une fuite dans la valve mitrale, selon le D^r Jolicoeur. Mais comme une opération à cœur ouvert est nécessaire pour la remplacer, ce n'est généralement pas fait. Grâce à ce cathéter qui se glisse dans les vaisseaux sanguins jusqu'au cœur, la donne change.

Taux de mortalité

« Une fuite dans la valve mitrale dilate le cœur et cause de l'arythmie, explique le D^r Jolicoeur. Ceux qui en souffrent ont aussi une moins bonne qualité de vie et sont victimes d'essoufflement. Et sur 10 ans, la mortalité augmente de 20 % à 30 %. » Selon le cardiologue, le tiers des patients qui ont une telle fuite seraient admissibles à recevoir la nouvelle valve.

La valve est née d'une collaboration entre le D^r Jolicoeur et Schmuël Banai, du centre médical de Tel-Aviv, qui est directeur médical de Neovasc. « Quand j'ai fini mon *fellowship*, j'étais spécialisé en traitement de l'angine réfractaire, dit le D^r Jolicoeur. La société de Schmuël avait une prothèse dans ce domaine et je me suis proposé pour la tester. Quand Neovasc a acheté l'entreprise de Schmuël, j'ai continué à travailler avec eux. » L'idée d'une valve mitrale a initialement été proposée par Neovasc.

PROMOTION

UNE JOURNÉE QUI COMMENCE BIEN

UN FLEUVE DE VITAMINES

Les vitamines *Phytobec* vous donnent l'énergie nécessaire pour entreprendre votre train-train quotidien. Ses quarante éléments complètent votre nutrition et vous gardent en santé.

DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIVERSITÉ DE LA DIVERSITÉ

avant toute chose. Voilà un type d'alimentation logique !

Aborder la question comme ça, c'est plein de bon sens et c'est dans cet esprit que les fabricants de

la formule *Phytobec* ont mis en valeur une capsule aux composantes variées. Oui, quarante ingrédients bien choisis, à doses contrôlées, pour parvenir à vous aider efficacement en cernant les besoins cachés de votre organisme.

PRENEZ-VOUS EN CHARGE

OUI, prenez-vous en charge avec un fleuve de vitamines, de minéraux et d'ingrédients naturels. Avec *Phytobec* et ses dix anti-oxydants, vous commencerez votre journée du bon pied.

Achetez un format de 360 capsules de Phytobec et recevez un format de 80 capsules GRATUITEMENT. *

En vigueur du samedi 27 octobre au mardi 30 octobre 2012

*Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

1278, rue Jean-Talon Est, Montréal

514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC

418 656-1266

Vitavie au naturel

5455, boul. des Forges, Trois-Rivières

Commandes postales : 819 378-7777

Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

1600, Le Corbusier (Centre Laval)

450 688-5455

Boutique Luc Mathieu

2622, rue King Ouest

À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke

819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

341-A, boul. St-Joseph, Gatineau

819 770-3645

Néo-Santé

495, rue St-Georges, St-Jérôme

450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno

450 653-6009

Boutique Luc Mathieu

227, rue Principale ouest, Magog

819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

Galeries Rive-Nord

100, boulevard Brien, Repentigny

450 657-2032

Boutique Luc Mathieu

104, route du Président-Kennedy, Lévis

418 833-5933

Vitavie au naturel

3333, du Carrefour Promenade, Beauport

418-667-0070

Ferti 2000

Commandes postales

Tél. : 514 272-1365

Ligne extérieure : 1 800 272-1365

Lundi au vendredi : 9h à 17h

Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

Santé en direct

Ligne ouverte avec Johanne Verdon

sur les ondes de CJLV 1570 AM

samedi et dimanche de 8h à 11h

450-680-1570 1-866-895-3142





PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Devant le commissaire Edward Aronoff, Fabiola* a revêcu son cauchemar. « Il me disait que c'était ma faute si ma fille avait été enlevée. Le commissaire a la même mentalité que les autorités mexicaines envers les victimes et les femmes: c'est la même agressivité. »

COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ

Un commissaire controversé voit son mandat renouvelé



ANABELLE NICOUD

Le mandat d'un commissaire de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) a été renouvelé jusqu'en 2015, en dépit d'au moins une plainte portée contre lui par un avocat et de trois décisions défavorables de la Cour fédérale.

Nommé en 2009 par les conservateurs, Edward Aronoff a derrière lui une longue carrière d'avocat en droit civil et commercial. Mais il est loin de faire l'unanimité.

« Je ne connais aucun autre commissaire qui fasse l'objet à la fois de plaintes de nos membres et de décisions défavorables de la Cour fédérale, dit David Chalk, président de l'Association québécoise des avocats et avocates en immigration (AQAADI). C'est exceptionnel et inquiétant. »

Des propos sexistes

La Cour fédérale infirme rarement les décisions des commissaires. C'est pourtant ce qui est arrivé en juin dernier, quand elle a reconnu le caractère sexiste de remarques que M. Aronoff avait adressées à une demandeuse d'asile pakistanaise.

Fatima*, 27 ans, avait fui son pays et les violences de sa

belle-famille, qui ont culminé le jour où sa belle-mère l'a aspergée de kérosène. A-t-elle voulu la brûler vive ?

Lors de l'audience, M. Aronoff n'en est pas convaincu. Fatima n'a pas vu d'allumettes dans la main de sa belle-mère avant de se réfugier chez des voisins. Et la police pakistanaise n'a pas pris sa plainte.

« Évidemment, si elle vous avait brûlée, je crois que la police aurait eu une attitude différente, non? », lance-t-il à la jeune femme, selon une transcription consultée par *La Presse*.

Aujourd'hui encore, Fatima est atterrée: « Il parlait comme

inquiet des réflexions qu'il a faites à plusieurs de ses clients, a de nouveau exprimé ses inquiétudes. Il n'a eu aucune réponse. « Il y a un grossier manque de volonté de la CISR de résoudre le problème », déplore-t-il.

Manque d'empathie

En plus de cette ordonnance rendue par le juge Shore en juin 2012, deux autres jugements de la Cour fédérale ont cassé les décisions de M. Aronoff au cours de l'année 2011. Dans l'un, la Cour lui reproche le « mépris total » des directives de la CISR au sujet de la persécution

harcèlement: le conjoint de Fabiola, fonctionnaire au secrétariat de la Marine, n'a rien épargné à sa femme et à sa propre fille, qu'il a enlevée et cachée pendant 11 mois en 2005. Il l'a même livrée aux appétits sexuels d'un collègue de travail. Elle avait 7 ans.

Pendant près d'un an, Fabiola a remué ciel et terre pour retrouver sa fille, en vain. La police a refusé d'agir. Son conjoint occupait un poste de haut rang dans la fonction publique et l'enlèvement par un parent n'est pas un crime au Mexique.

Malgré les documents fournis à la CISR, M. Aronoff s'expli-

« Je ne connais aucun autre commissaire qui fasse l'objet à la fois de plaintes de nos membres et de décisions défavorables de la Cour fédérale. C'est exceptionnel et inquiétant. » — David Chalk, président de l'Association québécoise des avocats et avocates en immigration

si j'aurais dû être brûlée vive. J'ai eu l'impression d'être de nouveau au Pakistan. »

Son avocat, Dan Bohbot, a porté l'affaire devant la Cour fédérale, qui a autorisé la jeune femme à présenter sa demande à un autre commissaire. Dans son ordonnance, rendue en juin, le juge Shore estime en outre que « de telles remarques, telles qu'elles sont perçues, n'ont pas leur place dans un tribunal au Canada ».

Après une plainte à la CISR classée sans suite contre M. Aronoff, Dan Bohbot,

tion fondée sur le sexe dont il a fait preuve dans ses questions à une jeune fille pakistanaise; l'autre relève « qu'il ne semble avoir eu aucune écoute » vis-à-vis d'un demandeur d'asile iranien.

Mais M. Aronoff n'est pas critiqué que dans les dossiers de demandeurs d'asile déboutés en première instance.

Fabiola* vient d'obtenir le statut de réfugié.

Les sévices dont cette Mexicaine et sa fille Gabriela* ont été victimes sont documentés sur des dizaines de pages. Viols, coups et blessures,

que mal cet épisode et sa durée.

Après une première audience chaotique, à laquelle son avocat de l'époque était mal préparé, Fabiola est de nouveau convoquée à la CISR en septembre.

Sa nouvelle avocate, Anita Martinez, demande alors à M. Aronoff de déclarer Fabiola et sa fille « personnes vulnérables ».

Cette déclaration, qui n'a rien d'inhabituel dans le cas des victimes de viols et des enfants, fait en sorte que les demandeurs d'asile bénéficient d'un certain ménagement aux audiences. Mais M. Aronoff refuse

d'accorder ce statut à Fabiola et à sa fille.

« Je ne comprends pas qu'un commissaire agisse de la sorte », dit Anita Martinez. Elle estime que M. Aronoff manque d'empathie à l'égard des victimes de violence.

Devant le commissaire, Fabiola, elle, revit son cauchemar.

« Il me disait que c'était ma faute si ma fille avait été enlevée; il me demandait ce que j'avais fait pendant 11 mois, se souvient-elle. Le commissaire a la même mentalité que les autorités mexicaines envers les victimes et les femmes: c'est la même agressivité. »

Plaintes

La CISR confirme que la Cour fédérale casse moins de 1 % des décisions des commissaires. Selon elle, peu de décisions de M. Aronoff ont été cassées « si l'on tient compte du nombre total de décisions rendues au cours de son mandat ».

Seule l'ordonnance du juge Shore critique directement le commissaire, estime la CISR: les autres critiques relevées dans les deux jugements de 2011 s'appliquent au processus décisionnel.

« Tous les commissaires, à la fin de leur mandat, doivent subir une évaluation de rendement rigoureuse et seulement ceux qui reçoivent une évaluation positive seront recommandés par le président pour un renouvellement de leur mandat », explique la CISR.

« Si le fait que la Cour fédérale fasse des remarques négatives au sujet d'un commissaire n'est pas un motif d'évaluation négative, il est difficile de comprendre ce qui peut l'être », s'étonne David Chalk.

Le mandat de M. Aronoff a été renouvelé jusqu'en novembre 2015. Il n'a pas été possible de lui parler pour cet article. La CISR n'autorise pas les commissaires à s'adresser aux médias.

* Les prénoms ont été changés.

19-28
octobre

8

JOURS

EXCEPTIONNELS

Une seule fois par an,
des prix exceptionnels dans
toutes les collections

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com

LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com

TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com

STATIONNEMENT GRATUIT

rochebobois
PARIS

www.roche-bobois.com



ACTUALITÉS

SÉANCE DE SADOMASOCHISME

Morte pendue par son lourd collier

CHRISTIANE DESJARDINS

Avant de sortir pour aller chercher des pâtes, le soir du 23 février 2008, Patrick Deschatelets s'est assuré que sa compagne de jeux sado-masochistes était enchaînée nue dans le sous-sol, mais «confortable». Il se réjouissait d'avance de l'effet que son absence allait produire sur sa prisonnière consentante. Mais à son retour, la femme ne respirait plus.

«Vous étiez conscient que la situation pouvait changer en trois ou quatre minutes. Vous êtes parti. Vous êtes pompier. Vous n'avez pas pensé qu'il pourrait y avoir un feu, ou que vous pourriez avoir un accident», a demandé, avec des reproches dans la voix, la procureure de la Couronne Marie-Claude Morin, hier, lorsqu'elle a contre-interrogé M. Deschatelets. L'homme de 45 ans, qui est jugé pour des accusations de négligence criminelle et d'homicide involontaire, a bredouillé qu'il n'y avait pas pensé.

Position confortable?

Lucie, (nom fictif), était la partenaire sexuelle de M. Deschatelets depuis environ trois mois, quand elle est morte pendue avec un collier, au bout d'une chaîne, dans le sous-sol de monsieur. Tous deux s'adonnaient au sado-masochisme et avaient eu des expériences similaires auparavant, selon l'accusé.

Selon les explications de M. Deschatelets, quand il est parti faire sa course ce fameux soir, sa compagne de 39 ans était debout dans le sous-sol, le cou enserré d'un collier de métal d'environ trois pouces de largeur, attaché à une chaîne retenue



Patrick Deschatelets est jugé pour des accusations de négligence criminelle et d'homicide involontaire

au plafond, les pieds écartés par un écarteur et les mains menottées dans le dos. Elle avait toutefois réussi à sortir sa main droite de la menotte, assure-t-il. Elle n'avait ni bandeau ni cagoule sur la tête, soutient-il.

Lucie avait-elle accepté d'être attachée de la sorte?

Oui, est convaincu l'accusé,

car elle avait «réagi de façon normale dans le contexte du jeu». De plus, elle avait acquiescé quand M. Deschatelets lui avait demandé si elle était «confortable», juste avant qu'il parte.

L'accusé a précisé qu'il avait lui-même déjà expérimenté une telle position par le passé, avec une autre partenaire, quand il avait joué le rôle du

dominé. Il n'avait jamais eu peur, même quand sa dominatrice s'était absentée de la maison. «Attendre seul attaché crée de l'anticipation, et après, le plaisir est magnifié», a-t-il expliqué hier. Il était dans cet état d'esprit quand il s'est absenté pour aller acheter des pâtes à l'épicerie, vers 19h le soir en question.

Panique

En revenant chez lui, il est descendu au sous-sol et il lui a fallu «une minute» pour comprendre que quelque chose n'allait pas. Lucie était toujours suspendue au bout de la chaîne, mais elle avait les genoux pliés, ne bougeait pas et avait les yeux ouverts. Il s'est précipité et a cherché un pouls, sans succès. Il a paniqué, a défilé les liens à toute vitesse. «J'ai tout défilé, j'ai tout garoché partout.»

Il a tenté des manœuvres de réanimation, a obtenu deux râles, puis plus rien. Il a appelé le 911. Ambulanciers et policiers sont arrivés. «Je suis en état de panique complet, je suis sur le bord de m'effondrer. Je demande de continuer les manœuvres», a-t-il relaté.

Dans les heures suivantes, M. Deschatelets a été interrogé par les policiers. Il ne leur a pas dit que Lucie avait une main libre lorsqu'il l'avait découverte. Il n'y a pas pensé sur le coup, cela lui est revenu par la suite, a-t-il assuré hier. La Couronne a plutôt tenté de démontrer qu'il s'agissait à tout le moins d'une contradiction.

Hier, une pathologiste embauchée par la défense, Yasmine Ayroud, a évoqué la possibilité que Lucie se soit étouffée elle-même avec son lourd collier de métal, en faisant de l'autoérotisme. Il faut être prudent dans les conclusions, a-t-elle dit.

Le procès qui se tient devant le juge Claude Provost se poursuit ce matin. L'accusé est défendu par M^c Jean-Paul Perron. Rappelons que l'événement tragique s'est produit dans le domicile de l'accusé, à Saint-Bruno, dans le contexte d'une fin de semaine de sado-masochisme au cours duquel Lucie devait «mériter son collier».

Un trafiquant de haschisch écope d'une peine clémente

DANIEL RENAUD

Ancien producteur d'un groupe musical, horticulteur et intervenant auprès des jeunes à ses heures, Paul Lebrasseur était sur le bon chemin en 2009 lorsqu'une amie l'a appelé parce que des individus cherchaient quelqu'un pouvant les aider à sortir une tonne de haschisch du port de Montréal. On lui a alors présenté un certain Francesco, un trafiquant espagnol de haut niveau qui lui aurait offert au moins 200 000\$ pour son aide. Lebrasseur a

décidé de se lancer. Le hic, c'est que le fameux Francesco était en réalité un enquêteur de la GRC, pivot d'une enquête baptisée Chocolat visant des importateurs de haschisch. Lebrasseur et une demi-douzaine de personnes ont été arrêtés en octobre 2010 et accusés de complot.

En arguant la «provocation policière», Paul Lebrasseur, 56 ans, a demandé l'arrêt du processus judiciaire, ce qu'a refusé le juge Johanne St-Gelais, de la Cour supérieure, il y a quelques semaines. Mais hier, la magistrate a tout de même tenu compte

de l'appât tendu par les policiers en condamnant Lebrasseur à six ans de prison, alors que la poursuite en réclamait sept.

Depuis février 2011, Lebrasseur était détenu dans un secteur super maximum du Centre de prévention Rivière-des-Prairies, en compagnie de criminels endurcis. Il a exprimé des craintes de se retrouver dans ce secteur et la juge l'a considéré en calculant en temps et demi plutôt qu'en temps simple les 20 mois passés en détention préventive. Il lui reste donc 42 mois à purger.

De Vito de retour avec les autres détenus

Le mafieux veut savoir pourquoi il a été mis en isolement

DANIEL RENAUD

Giuseppe De Vito n'est plus détenu en isolement. Alors que le mafioso de 46 ans comparait devant la Cour supérieure hier, à Montréal, pour débattre d'une requête visant à faire modifier ses conditions de détention, on a appris qu'il se trouvait maintenant avec la population générale au pénitencier à sécurité maximum de Donnacona, et ce, depuis le 19 septembre.

Condamné à 15 ans de prison pour complot en vue d'importer de la cocaïne, De Vito a d'abord été détenu au Centre régional de réception de Sainte-Anne-des-Plaines, le temps qu'on lui trouve un pénitencier. C'est là que, de la fin de juin à septembre, il a été maintenu en isolement. Fâché de cette situation, il a présenté une requête en *habeas corpus* en Cour supérieure pour retourner avec la population carcérale générale. Mais comme il a changé d'établissement depuis, le juge Michael Stober a déclaré hier que sa requête était sans objet.

L'avocate de De Vito, M^c Sylvie Bordelais, estime pourtant que le problème n'est pas réglé, puisque son client a passé quatre jours en isolement à Donnacona du 3 au 7 octobre derniers, sans savoir pourquoi.

Elle veut connaître les motifs pour lesquels son client a été placé en isolement et pourrait encore l'être à tout moment.

«C'est une épée de Damoclès au-dessus de la tête de M. De Vito. Est-ce que je devrai présenter une requête en *habeas corpus* devant la Cour supérieure chaque fois qu'il sera envoyé en isolement?», a-t-elle demandé au juge Stober.

Ce dernier l'a invitée à discuter avec son homologue de la Couronne fédérale pour obtenir les motifs, ajoutant qu'elle pourra ensuite s'adresser à la Cour fédérale, le cas échéant.

Un dissident

Dans des documents qui accompagnent la requête de De Vito, on apprend que la police le considère comme formellement dissocié du clan Rizzuto et qu'il est même en conflit avec des membres de celui-ci. «Sa sécurité serait compromise par le clan adverse et lui-même compromettrait la sécurité de membres du clan Rizzuto. Ils nous est impossible comme le Centre Régional de Réception, où chaque jour de nouveaux détenus sont admis, d'assurer, en pavillon, la sécurité du détenu De Vito», peut-on lire dans les documents.

OPPEN'S
Spécialistes de mode pour tailles fortes de 14 à 24
Collections automne/Hiver
Kokomarina
Simon Chang
Eileen Fisher Woman
Lauren Vidal
Spanx...
et plus.

Vente surprise!
25% de rabais*
1 journée seulement:
samedi le 27 octobre
*sur marchandises sélectionnées. Vous nous l'avez demandé, nous vous avons écouté: Nous sommes maintenant ouvert 7 jours sur 7!

lundi-mercredi: 10h-18h
jeudi-vendredi: 10h-19h
samedi: 10h-17h
dimanche: 12h-17h

4828, boul. St-Laurent
(entre Villeneuve et boul. St-Joseph)
514-844-9159
www.oppens.ca

LA PRESSE UN PETIT QUIZ COMME VOUS L'AIMEZ

Qui fut le premier chroniqueur à tenir un blogue sur lapresse.ca?

Testez vos connaissances
lapresse.ca/quizlapresse

Nomination d'un anglophone unilingue au poste de vérificateur général

Une erreur, reconnaît Harper

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Stephen Harper reconnaît que son gouvernement conservateur a commis « une erreur » lorsqu'il a nommé un anglophone unilingue, Michael Ferguson, au poste de vérificateur général l'an dernier.

Le premier ministre a fait cette admission la semaine dernière à l'occasion de la réunion hebdomadaire de son caucus, qui a lieu tous les mercredis à huis clos quand la Chambre des communes siège.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, M. Harper a informé ses députés durant cette réunion que le gouvernement appuiera finalement le projet de loi privé du Nouveau Parti démocratique (NPD) obligeant les agents du Parlement, dont le vérificateur général, à être bilingues au moment de leur embauche.

« Le premier ministre a dit que la nomination d'un candidat unilingue au poste de vérificateur général était une erreur et qu'on ne pouvait pas faire une autre erreur de ce genre », a indiqué une source conservatrice présente à cette réunion qui a requis l'anonymat.

Le gouvernement Harper compte toutefois soumettre quelques amendements au projet de loi privé du NPD avant de l'appuyer. Entre autres choses, il ferait passer de 10 à 8 le nombre d'agents soumis à l'obligation de maîtriser les deux langues officielles au moment de leur embauche.

Certains députés conservateurs ont mal réagi à la décision du premier ministre d'appuyer le projet de loi du NPD. Ils ont affirmé que cette mesure pourrait être discriminatoire envers les Canadiens unilingues, toujours selon des informations obtenues par *La Presse*.



PHOTO SEAN KILPATRICK, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le vérificateur général Michael Ferguson avait promis l'an dernier d'apprendre le français dans un délai d'un an. Or, M. Ferguson a été incapable, cette semaine, de répondre en français aux questions de journalistes.

Projet de loi néo-démocrate

La députée néo-démocrate Alexandrine Latendresse a présenté ce projet de loi au printemps dans la foulée de la nomination controversée de M. Ferguson en novembre 2011, laquelle était survenue quelques semaines seulement après que le gouvernement Harper eut

Stephen Harper a indiqué que le gouvernement donnera sa bénédiction à une version amendée du projet de loi.

Le Parti libéral et le Bloc québécois appuient aussi l'initiative du NPD.

Or, le ministre du Patrimoine et des Langues officielles, James Moore, avait soutenu

mesure, d'autant plus qu'un gouvernement souverainiste est au pouvoir à Québec et que ce dernier pourrait utiliser un nouveau faux pas dans le dossier linguistique pour attiser la flamme indépendantiste. Autre facteur important, les données du recensement publiées cette semaine démontrent que le français est en recul au pays.

Au bureau du premier ministre, le porte-parole Carl Vallée a refusé de commenter les informations obtenues par *La Presse*. Il a soutenu que le gouvernement Harper étudie toujours le projet de loi en question.

Durant la tempête provoquée par sa nomination, l'an dernier, Michael Ferguson avait promis de déployer tous les efforts afin de maîtriser le français dans un délai d'un an. Or, M. Ferguson a été incapable, cette semaine, de répondre en français aux questions de journalistes après avoir présenté son plus récent rapport au Parlement.

Stephen Harper a informé ses députés que le gouvernement appuiera finalement le projet de loi privé du Nouveau Parti démocratique obligeant les agents du Parlement à être bilingues au moment de leur embauche.

nommé un autre anglophone unilingue, le juge Michael Moldaver, à la Cour suprême du Canada.

Ce projet de loi sera mis aux voix d'ici quelques semaines. Les convictions en matière de bilinguisme des troupes conservatrices seront donc mises à l'épreuve, même si

que ce projet de loi n'était pas nécessaire, avant de faire marche arrière le lendemain en disant qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet.

En privé, des conservateurs ont convenu que le gouvernement Harper, déjà impopulaire au Québec, ne pouvait se permettre de rejeter cette

Le député conservateur Ted Opitz garde son siège, tranche la Cour suprême

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le député conservateur Ted Opitz garde son siège à la Chambre des communes. Dans un jugement partagé – quatre juges contre trois –, la Cour suprême a cassé hier la décision d'un tribunal ontarien qui annulait son élection.

M. Opitz a remporté la circonscription torontoise d'Etobicoke-Centre par seulement 26 votes en mai 2011. Le candidat libéral défait, Borys Wrzesnewskyj, a contesté le résultat devant la Cour supérieure de l'Ontario, en alléguant plusieurs « irrégularités » dans la tenue du scrutin.

Bien qu'il ne soupçonnait aucun parti d'avoir agi de manière illégale ou frauduleuse, le tribunal de première instance a convenu que plusieurs

électeurs ont voté sans être dûment inscrits. Et plusieurs enregistrements ont été perdus. La Cour a donc rejeté 79 votes et annulé l'élection.

Or, dans une décision partagée, le plus haut tribunal du pays restaure 59 de ces votes. À ses yeux, il n'est pas établi que les personnes dont le vote a été rejeté n'avaient pas le droit de participer au scrutin.

« M. Wrzesnewskyj s'est fondé entièrement sur une preuve circonstancielle pour établir que l'élection doit être annulée, peut-on lire dans la décision. Il n'a apporté aucune preuve directe pour démontrer qu'un des votes, et notamment les 79 votes écartés par le juge saisi de la requête, émanait d'une personne qui n'avait pas le droit de voter. »

Le système électoral n'est pas parfait, conviennent les juges

majoritaires, et les imperfections un jour de scrutin sont « inévitables ». La Cour estime que seules les « erreurs administratives graves qui peuvent miner l'intégrité du processus électoral » doivent être considérées comme des irrégularités.

« Si des élections pouvaient être annulées à la légère, cela augmenterait aussi la "marge de contestation", c'est-à-dire l'éventail des résultats électoraux suffisamment serrés pour entraîner des poursuites judiciaires après l'élection », peut-on lire dans la décision.

Satisfaction

Le député Opitz s'est réjoui de la décision.

« Le droit de voter est primordial, a-t-il indiqué en entrevue. Plus de 52 000 personnes ont voté dans ma circonscription,

elles l'ont fait dans les règles, et nous ne croyions pas que leur voix devait être remise en cause. »

Le premier ministre Stephen Harper a affirmé aux Communes qu'il s'agissait d'un « grand jour pour la démocratie ».

Bien qu'il ait perdu sa cause après avoir investi des milliers de dollars de sa poche en frais juridiques, M. Wrzesnewskyj s'est déclaré satisfait de la décision, car, à ses yeux, elle force Élections Canada à resserrer la manière dont elle administre les scrutins à l'avenir.

D'ailleurs, le candidat libéral persiste à croire que des « irrégularités » ont été commises le jour du vote. Il souhaite que le gouvernement fédéral modifie les lois qui encadrent la tenue des élections.

Le Bloc veut ramener le référendum au premier plan

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Bloc québécois souhaite remettre la question référendaire à l'ordre du jour à Ottawa et forcer ses adversaires à clarifier leur position. C'est ce qu'a indiqué hier le chef bloquiste, Daniel Paillé, à la suite du dépôt d'un projet de loi destiné à abroger la Loi sur la clarté référendaire, adoptée par les libéraux de Jean Chrétien en 2000.

Le projet de loi du député bloquiste André Bellavance s'appuie sur la reconnaissance de la nation québécoise par la Chambre des communes en 2006 pour faire valoir qu'« il appartient à la nation québécoise et non au gouvernement fédéral de décider de l'avenir du Québec au sein du Canada ».

Pas un piège

Le chef du Bloc québécois s'est défendu de vouloir tendre un piège aux membres des autres partis. En particulier, la loi controversée, qui a été adoptée dans la foulée du référendum de 1995, pourrait déplaire à certains des 58 députés du Nouveau Parti démocratique (NPD) au Québec.

« J'invite les parlementaires, les 308, avec un accent particulier sur les 75 du Québec, à voir si c'est encore utile d'avoir la Loi sur la clarté, et on verra », a néanmoins lancé Daniel Paillé en point de presse.

Un projet de loi comme celui de M. Bellavance devrait forcer tous les partis à se prononcer à la Chambre des communes dans des votes et des discours dès le mois de décembre. Habituellement, une telle initiative fait l'objet d'un vote libre.

Une question du passé

Les députés des autres partis ne se sont pas bousculés pour entrer de nouveau dans ce débat. Le bureau du premier ministre a fait savoir qu'à son avis, c'était une question du passé. Au NPD, plusieurs députés ont refusé de faire des commentaires, tandis que d'autres ont affirmé que la règle du 50 % plus un de leur « Déclaration de Sherbrooke » n'allait pas à l'encontre des termes de la loi.

Le chef libéral Bob Rae a quant à lui réitéré son appui à cette loi et accusé le Bloc de ne chercher qu'à favoriser la souveraineté, ce que Daniel Paillé n'a pas nié. « Nous, on est ici pour faire avancer l'idée de la souveraineté à notre manière, selon les pouvoirs qu'on a. On croit que d'abolir la Loi sur la clarté en est un », a-t-il déclaré.

Nous RÉNOVONS. PROFITEZ du désordre.

VENTE

70

% À

LA

OCTOBRE

FRASER

MOBILIER EXCEPTIONNEL

meublesfraser.com

8300, chemin Devonshire, Montréal
514.342.0050

OUVERT CE DIMANCHE DE 10 H À 17 H

MONDE

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

Syrie Armée et rebelles s'engagent à la trêve

Régime et rebelles en Syrie ont accepté d'observer à partir d'aujourd'hui et pendant les quatre jours de la fête musulmane de l'Aïdha une trêve âprement négociée par l'émissaire de l'ONU, chaque partie se réservant toutefois le droit de riposter en cas de violation.

- AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Birmanie Violences entre bouddhistes et musulmans

Après quelques semaines d'accalmie, les violences entre bouddhistes et musulmans ont repris de plus belle dans l'ouest de la Birmanie, y faisant au moins 20 morts depuis dimanche et forçant des milliers de civils à rejoindre les 75 000 autres déjà déplacés depuis juin.

- AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Grande-Bretagne Documents militaires publiés sur WikiLeaks

Le site WikiLeaks, fondé par Julian Assange (notre photo), a commencé à publier une centaine de documents émanant du ministère américain de la Défense, regroupés sous le titre « Politiques sur les détenus », dont un manuel sur le traitement des prisonniers dans le centre de détention de Guantánamo.

- AFP



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

315

La couronne aux sept pointes de la statue de la Liberté va rouvrir ses portes au public dimanche, jour anniversaire du monument offert par les Français à l'Amérique, après un an de travaux de rénovation. « On autorise 315 visiteurs par jour. C'est complet pour un mois », a dit une porte-parole.

- AFP

Scandale de pédophilie à la BBC

Savile aurait fait 300 victimes

Jimmy Savile, vedette de la télévision et de la radio britannique, est accusé d'actes de pédophilie par 300 victimes et décrit comme « l'un des pires délinquants sexuels de l'histoire du pays ». Et la très sérieuse BBC est prise dans l'œil du cyclone, rapporte notre collaborateur.

TRISTAN DE BOURBON
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Avec sa longue tignasse blonde, devenue blanche au fil des années, son cigare, ses chaînes en or et ses improbables tenues multicolores, Jimmy Savile figurait jusqu'à sa mort, l'année dernière à 84 ans, comme l'une des vedettes britanniques du petit écran.

Des stars, à l'image de Benny Hill, comme seul le Royaume-Uni sait en produire. Pendant 30 ans, cet excentrique a ainsi occupé une place de choix auprès des jeunes grâce à sa présentation sur la BBC des émissions *Top of the Pops* (1964-1984) et *Jim'll Fix It* (1975-1994).

Par son ascension sociale – il était issu d'une famille pauvre du Nord industriel –, il incarnait aussi parfaitement l'Angleterre de la première ministre Margaret Thatcher, avec qui il a passé 11 fêtes du Nouvel An consécutives avant d'être anobli à la suite de son soutien, en 1990.

Depuis le 4 octobre, son image a pourtant volé en éclats. La chaîne publique ITV a diffusé ce soir-là un reportage dans lequel il est accusé de viols et d'actes pédophiles par cinq femmes, dont quatre ont témoigné de manière anonyme.

Toutes expliquent avoir été violées dans les années 60 et 70 à l'intérieur de la loge du présentateur, dans les studios de la BBC, après leur participation à



PHOTO MATTHEW FEARN, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Toutes les personnes qui se présentent comme des victimes de Jimmy Savile (à droite), mort l'an dernier à 84 ans, expliquent avoir été violées dans les années 60 et 70 à l'intérieur de la loge du présentateur, dans les studios de la BBC, après leur participation à l'une de ses émissions.

l'une de ses émissions. Comme Jimmy Savile est mort, l'histoire aurait pu s'éteindre si ces révélations n'avaient pas poussé de nombreuses autres personnes à joindre les autorités pour des crimes similaires.

Scotland Yard a ainsi annoncé la fin de semaine dernière avoir enregistré plus de 200 témoignages contre l'ancien présentateur. Il a lancé une enquête officielle sur cette affaire

« d'une échelle sans précédent » qui fait de l'ancienne vedette « l'un des pires délinquants sexuels de l'histoire du pays ».

Hier, la police a annoncé avoir recensé 100 victimes possibles supplémentaires, parmi lesquelles figurent deux hommes.

La BBC blâmée

La vénérable BBC se retrouve à son tour prise dans

cette spirale infernale, traitée à la une de tous les journaux nationaux depuis déjà une semaine. L'institution est tout d'abord critiquée pour avoir annulé, il y a déjà un an, la diffusion d'un reportage d'une de ses propres équipes à propos de ces accusations.

Plusieurs journalistes d'enquête avaient appris qu'une plainte avait déjà été déposée en 2007 contre Jimmy Savile

JIMMY SAVILE EN SEPT DATES

- > **1926** : naissance à Leeds
- > **1947** : début de sa carrière de DJ
- > **1958** : début de sa carrière médiatique à Radio Luxembourg
- > **1964** : présentation de la première émission de *Top of the Pops*
- > **1990** : anoblissement
- > **2011** : mort à 84 ans
- > **2012** : 300 personnes disent avoir été victimes d'actes de pédophilie de sa part

(réfutée après l'interrogatoire de l'accusé pour cause de manque de preuves), filmé 10 témoignages de victimes et obtenu l'accord de leur responsable Peter Rippon pour diffuser leur documentaire d'une dizaine de minutes.

M. Rippon avait finalement changé d'avis, officiellement en raison du manque de preuves de son équipe; selon certains d'entre eux, c'est parce que le calendrier se serait révélé catastrophique puisque la chaîne BBC1 avait prévu de présenter pour son programme de Noël un hommage à Jimmy Savile... qui a bien eu lieu. Peter Rippon a été écarté de son poste de week-end dernier et il devra répondre à l'enquête interne lancée par la direction.

En attendant, le directeur général du groupe, George Entwistle, est passé lundi sur le gril du comité parlementaire britannique sur les médias. Il a avoué ne pouvoir « regarder le passé qu'avec horreur sachant que les activités de Jimmy Savile se sont poursuivies aussi longtemps sans être détectées ». La police n'est pas satisfaite par cette version. Elle a décidé d'enquêter sur l'influence de « personnes de haut rang », selon des sources citées par la presse britannique, qui auraient permis au présentateur de poursuivre ses méfaits en toute impunité. L'affaire n'a pas fini de secouer le Royaume-Uni.

MAISON SAMEDI

DÉCO PAS CHÈRE :
DES ÉTUDIANTS
DONNENT LA LEÇON

Tous les samedis dans

LA PRESSE

Promotion

Salon Mieux-Vivre 50+

Un cahier spécial
à ne pas manquer
ce mardi dans
LA PRESSE

Résultats des tirages du :
2012-10-25

Sprinto
04 06 15 22 50

Power
6 7 V R A

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
01 - MAI - 53 - SAGITTAIRE

Quotidien 3 511 4 8935

Extra | **Tripix** 02 10
9455260 | 11 21 40

banco
06 09 10 11 18 20 26 28 30 36
41 44 46 49 52 56 58 63 67 68

En cas de départé entre cette liste
et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Bidzina Ivanichvili devient premier ministre de la Géorgie

L'excentrique milliardaire veut « lancer le dialogue » avec la Russie

ANABELLE NICOU

Le Parlement géorgien a entériné hier la nomination au poste de premier ministre du milliardaire Bidzina Ivanichvili, plus de trois semaines après la victoire de sa coalition aux élections législatives.

« Nous allons prendre soin de chaque individu, faire avancer les institutions démocratiques et établir un État de droit », a promis Ivanichvili, hier, devant les parlementaires.

Bidzina Ivanichvili était encore un inconnu, il y a un an, quand il s'est lancé contre toute attente en politique. Le nouveau premier ministre est pourtant un homme d'affaires qui a fait fortune dans les années 90 dans les banques, la pharmacie et l'immobilier en Russie.

Né dans un village à 150 km de Tbilissi, Bidzina Ivanichvili quitte la Géorgie pour la Russie en 1982. Il y accumule sa fortune et y passe près de 20 ans, avant de s'établir en France – il possède, selon *Le Monde*, une villa tropézienne et une résidence parisienne. Il retourne ensuite en Géorgie.

Il se défend bien d'être trop favorable à Moscou, ce dont l'ont accusé ses adversaires et le président Mikheil Saakachvili au cours de la campagne électorale.

Une ouverture à la Russie

Hier, le nouveau premier ministre a confirmé qu'il voulait « lancer le dialogue » avec la Russie et normaliser les relations entre les deux pays, interrompues depuis le conflit de 2008, à l'issue duquel Moscou a reconnu unilatéralement l'indépendance de deux régions



Bidzina Ivanichvili a promis de démissionner pendant son mandat afin de laisser le gouvernement aux mains de ses alliés de la coalition qu'il dirige.

géorgiennes sécessionnistes et pro-russes, l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie.

« La priorité déclarée de notre équipe est d'aller vers l'intégration européenne et de devenir membre des structures euro-atlantiques », a répété Bidzina Ivanichvili.

Bidzina Ivanichvili, un philanthrope qui a financé de grands projets dans sa région natale, est aussi décrit comme un milliardaire excentrique. Sa maison est un palais de glace et d'acier que ne renierait pas James Bond, raconte un journaliste du *Guardian*, dans un portrait consacré à ce politicien hors norme. Des

œuvres d'art contemporain y sont exposées et sa propriété compte un jardin botanique, un zoo et un café qui peut accueillir jusqu'à 150 invités.

Des promesses particulières

S'il a choisi de se lancer en politique et de prendre la tête de la coalition Le rêve géorgien, c'est surtout en réaction aux dérives dictatoriales, selon lui, du président Saakachvili, porté au pouvoir lors de la révolution de 2003. « J'ai 56 ans. J'ai décidé de me lancer en politique à cause de notre gouvernement de style soviétique », a-t-il dit, avant son élection, au *Guardian*.

Si le président a fait savoir qu'il collaborerait avec un gouvernement d'opposition, les divisions restent marquées entre les deux camps. « Nous considérons que les promesses du Rêve géorgien sont irréalistes et populistes », a déclaré Giorgi Baramidze, député et ministre au sein du gouvernement sortant.

Bidzina Ivanichvili a renouvelé une promesse faite au cours de sa campagne: celle d'abandonner le pouvoir dans un an et demi, pour laisser le gouvernement aux mains de ses alliés de la coalition.

— Avec AFP, Reuters, *Le Monde* et *The Guardian*

Ouragan Sandy Neuf morts en Haïti, onze à Cuba

AGENCE FRANCE-PRESSE ET THE ASSOCIATED PRESS

Le passage de l'ouragan *Sandy* au large d'Haïti dans la nuit de mercredi à hier a fait 9 morts et 3 disparus selon un bilan gouvernemental provisoire, tandis que 11 morts ont été signalés hier soir à Cuba, dans les provinces de Santiago et de Guantanamo, par la Défense civile cubaine.

L'ouragan devrait bientôt entrer en collision avec une tempête hivernale et frapper l'est des États-Unis la semaine prochaine, provoquant une méga-tempête.

Le ministre haïtien de l'Intérieur, Léon Ronsard Saint-Cyr, a souligné hier qu'après le passage de l'ouragan quelque 10 000 personnes avaient été déplacées, plusieurs régions inondées, des routes coupées, des ponts effondrés et des maisons détruites. Des dégâts ont aussi été causés dans l'agriculture.

Tempête « historique »

Les météorologues du gouvernement américain ont affirmé hier qu'il y avait 90% de risques que l'est du pays reçoive des vents puissants, de fortes pluies, des inondations et peut-être de la neige entre dimanche et mercredi. Cette méga-tempête pourrait causer jusqu'à 1 milliard US de dommages.

Le pire devrait survenir mardi matin, mais les intempéries se poursuivront jusqu'au milieu de la semaine. La région de New York pourrait recevoir jusqu'à 127 millimètres de pluie durant la tempête, tandis que certaines régions de l'intérieur pourraient recevoir de la neige. Les météorologues pensent que la méga-tempête entrera dans l'histoire.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Des décennies seront peut-être nécessaires pour que le poisson de Fukushima redevienne comestible.

Le poisson de Fukushima toujours radioactif

Dix-huit mois après l'accident à la centrale nucléaire de Fukushima, le poisson de la région est toujours radioactif. Cela signifie qu'il y a une contamination importante des sédiments marins et que la centrale laisse toujours s'écouler de l'eau radioactive dans la mer.

C'est du moins la conclusion d'une étude américaine sur 9000 échantillons de poisson pêchés autour du Japon, qui est publiée aujourd'hui dans la revue *Science*. Les poissons pêchés ailleurs qu'à Fukushima, par contre, ne sont pas contaminés.

« Nous avons été surpris de voir que la situation ne s'améliorait pas », explique Ken Buesseler, de l'Institut océanographique fédéral Woods Hole au Massachusetts, qui

a analysé les données d'échantillonnage des communiqués de presse du gouvernement nippon. « Les poissons de fond et les poissons d'eau douce sont particulièrement touchés. »

Environ 40% des poissons pêchés dans la région de Fukushima sont impropres à la consommation, selon les normes japonaises. Ces normes sont cinq ou six fois plus basses qu'en Amérique du Nord et en Europe, parce que les Japonais mangent plus de poisson.

« Il faudra des années, et peut-être même des décennies, pour que le poisson redevienne mangeable », dit M. Buesseler.

Les poissons d'eau douce sont plus touchés que les poissons de mer parce que les ions de l'eau salée déplacent le césium radioactif dans le corps du poisson.

— Mathieu Perreault

PROMOTION

ÇA PASSE OU ÇA CASSE...

L'activité physique est un des meilleurs remèdes qui soient contre le stress.

Une explosion oxydative, une explosion agressive des polluants de toutes sortes qui envahissent l'environnement, des agressions tant physiologiques que psychologiques.

Le stress est entraîné par des stressants qui viennent de partout, sous toutes les formes, d'une surcharge de travail, de conflits interpersonnels, de fumée de cigarettes, d'embouteillages quotidiens, d'une mauvaise alimentation, etc.

Il n'y a pas de remède universel contre le stress. À chacun de nous d'élaborer la stratégie qui convient le mieux. On ne peut échapper au stress, mais on peut se défendre contre lui.

Il faut mettre au point une technique de défense simple et efficace. L'activité physique constante et modérée est l'un des meilleurs remèdes qui soient contre le stress. Il faut également surveiller son alimentation. Un régime équilibré et un corps en activité permettent d'éliminer certains agents stressants, sinon ça casse... ça nous casse.

COMMENT BRISER LE STRESS AVANT QU'IL NE NOUS BRISE?

Il convient, au début, d'apporter à notre métabolisme le carburant nerveux nécessaire, sinon il vient à manquer.

BIO-SIRUM formule stress, une toute nouvelle formule, peut faire partie de notre stratégie de lutte tout autant contre le stress oxydatif par ses antioxydants externes que contre tout stress psychologique par son groupe de nutriments préventifs.

BIO-SIRUM formule stress, pour aider à contrer les dommages à tout genre de stress.

Bio-Sirum: produit de santé naturel homologué NPN 02242501

Deux formats de Bio-Sirum pour le prix d'un, en vigueur du samedi 27 octobre au mardi 30 octobre 2012

www.bio-actif.com



*Jusqu'à épuisement des stocks.

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Santé en direct, ligne ouverte avec
Johanne Verdon sur les ondes CJLV 1570 AM
samedi et dimanche de 8h à 11h
450-680-1570
1-866-895-3142

Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

LE VENT DU NORD
Mise en scène MICHEL RIVARD
Mardi 30 OCTOBRE, 20h
Amphithéâtre Le Gesù
1200 rue Bleury, Montréal

Tromper le temps

Nomination ADISQ & Prix Musique Folk Canadienne
(Album de l'année – Trad et Groupe de l'année 2012)

PREMIÈRE MONTRÉALAISE

BILLETS EN VENTE : LEVENTDUNORD.COM

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Des règles claires



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le gouvernement Harper devrait annoncer sous peu s'il autorise ou non l'achat de la pétrolière canadienne Nexen par la société d'État chinoise China National Offshore Oil Corporation (CNOOC), au coût de 15 milliards. Du même coup, Ottawa devrait dévoiler les critères plus précis qui guideront désormais ses décisions en matière d'acquisition d'entreprises canadiennes par des investisseurs étrangers.

Le processus actuel, fondé sur des critères vagues et le secret, a toutes les apparences d'un système arbitraire.

Les choix du gouvernement dans ce dossier sont cruciaux. La décision relative à la transaction CNOOC-Nexen aura un impact certain sur l'avenir des relations économiques entre la Chine et le Canada. Les nouvelles règles encadrant les investissements étrangers seront déterminantes pour le développement de l'économie canadienne.

Plusieurs groupes et personnes ont exprimé des inquiétudes au sujet de l'achat de Nexen par CNOOC. « On ne peut pas laisser notre pétrole aux Chinois », dit-on. Ces craintes sont exagérées. D'abord, Nexen est un joueur relativement mineur dans l'exploitation des sables bitumineux canadiens. Il en sera de

même de CNOOC si la transaction se concrétise. Ensuite, CNOOC ne siphonnera pas le pétrole albertain vers la Chine. Elle fera comme n'importe quelle autre multinationale: elle le vendra sur le marché international. Les Canadiens ne perdront donc pas plus le contrôle de leur pétrole que si Esso ou Total achetait Nexen.

Pour ce qui est des règles sur l'investissement étranger, il est plus que temps que le gouvernement les clarifie. Le processus actuel, fondé sur des critères vagues et le secret, a toutes les apparences d'un système arbitraire. Le rejet de l'offre de BHP Billiton pour PotashCorp il y a deux ans, décision qui n'a jamais été clairement expliquée, a renforcé cette impression.

Les nouvelles règles devront préciser les attentes du Canada en ce qui a trait aux avantages que doit apporter l'acquisition d'une société canadienne par des intérêts étrangers, notamment quand l'acheteur appartient à un gouvernement. De plus, ces règles devront prévoir que le gouvernement publie les raisons de ses décisions. Il s'établira ainsi une jurisprudence qui servira de guide autant aux décideurs qu'aux investisseurs.

Le Canada a absolument besoin de capitaux étrangers pour développer son extraordinaire potentiel en ressources naturelles. Il lui faut aussi avoir accès aux marchés en croissance, notamment celui de la Chine. Par contre, il doit protéger sa souveraineté et établir des règles du jeu claires à cet égard. Les décisions prochaines du gouvernement devront trouver le point d'équilibre entre ces considérations aussi importantes les unes que les autres. « C'est une question délicate et nous n'avons pas le droit de nous tromper », a confié une source gouvernementale au *Globe and Mail*. On ne saurait mieux dire.

OPINION

L'État providence dépassé?

LOUIS DION

L'auteur est un retraité de Saint-Jérôme.

L'État providence québécois est-il dépassé, a-t-il fait son temps? À moins qu'il ne soit dépassé par l'incapacité où il se trouve présentement de satisfaire tous les besoins des citoyens dans des domaines où il veut garder jalousement le monopole. Peu importe le sens à donner au terme « dépassé », l'État providence doit se remettre en question.

La social-démocratie et l'État providence sont indissociables. Par souci de justice et pour assurer les meilleurs services aux citoyens, l'État privilégie la centralisation. Et il a besoin d'une bureaucratie imposante. Les exemples québécois sont frappants.

L'État providence québécois dépense beaucoup pour nourrir une lourde bureaucratie et mettre en place des services qu'il ne peut même pas offrir à tous.

Pour assurer la garde des enfants en bas âge, l'État a créé un modèle unique en laissant une place bien mince aux initiatives privées. Plutôt que de concentrer les ressources dans les milieux défavorisés où les besoins sont criants, on a imposé un modèle identique partout, même là où les citoyens s'étaient déjà très bien organisés.

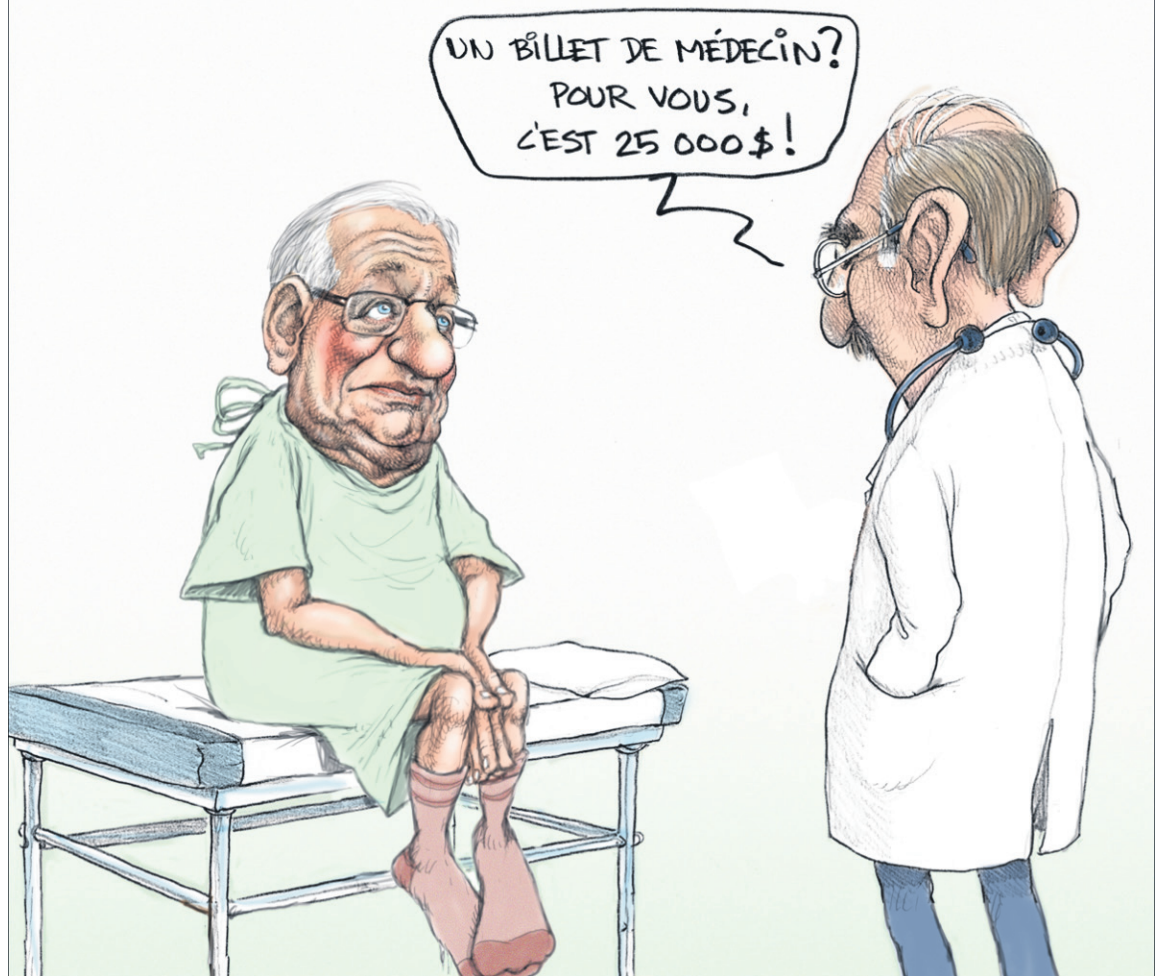
Cela par souci de justice sociale avec un résultat pourtant paradoxal: des familles aisées profitent d'un service au rabais pendant que, dans les milieux défavorisés, plusieurs mères célibataires préfèrent s'occuper elles-mêmes de leurs enfants en bénéficiant de l'aide sociale.

Puis, devant le peu de succès de la formule en milieux défavorisés pour bien préparer les enfants à l'école, même quand ils fréquentent les CPE, et peut-être ainsi lutter contre le décrochage scolaire, voici que l'on veut instaurer à grands frais des maternelles à 4 ans dans ces milieux. Et le pire des paradoxes, c'est que les CPE, implantés par un État très préoccupé par la justice sociale, ne sont même pas accessibles à tous! On prétend qu'une demande insoupçonnée dépasse l'offre de service alors qu'au fond on n'avait peut-être pas les moyens d'offrir ce service unique et coûteux pour la collectivité.

Situation analogue dans le service de santé. On tolère le privé comme un mal nécessaire, mais on est incapable d'offrir un médecin de famille à chaque citoyen. Par entêtement idéologique, on interdit même la possibilité d'assurer à ceux qui n'ont pas le choix de recourir aux médecins désengagés. Et que dire de la bureaucratie de notre système de santé centralisé à outrance!

Il faut le constater, l'État providence québécois dépense beaucoup pour nourrir une lourde bureaucratie et mettre en place des services qu'il ne peut même pas offrir à tous. Et il est incapable de faire respecter certaines lois pourtant fort généreuses.

VAILLANCOURT CONSULTE SON MÉDECIN



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS



LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Le mystère de Laval par Ariane Krol

LA QUESTION DU JOUR

Le gouvernement Marois entend créer un organisme indépendant, formé de policiers et de civils, pour enquêter sur les incidents impliquant des policiers. Êtes-vous d'accord?

Oui > 77% Non > 19%
 Je ne sais pas > 4%

Résultats à 19 h, hier - 11 289 répondants

> ÉLÈVES « NORMAUX » ET SURDOUÉS: DES ACCOMMODEMENTS DÉRAISONNABLES
 Un texte à lire en exclusivité sur lapresse.ca/debats

OPINION

Non aussi à CNOOC

Les entreprises publiques des pays émergents servent avant tout les stratégies nationales de développement



PHILIPPE FAUCHER

L'auteur est professeur au département de science politique et chercheur associé au Centre d'études et recherches internationales de l'Université de Montréal.

Le ministre de l'Industrie, Christian Paradis, a annoncé que le gouvernement n'autorisait pas l'acquisition de Progress Energy Resources Corp. par Petronas, une multinationale publique de Malaisie. La raison: conformément avec la Loi sur l'investissement, la transaction ne présente pas « d'avantage net » pour le Canada. Cette décision est justifiée.

Le capital ne connaît pas les frontières. Il est normal que les milieux financiers et autres chambres de commerce déplorent la décision gouvernementale. Cependant, assurer les conditions de notre développement économique imposait une intervention.

Il y a lieu de s'interroger sur ce qui constitue un « avantage net ». Que souhaite-t-on d'un investisseur étranger? Qu'il investisse, développe la production locale, crée des emplois et contribue, par l'apport de nouvelles technologies, à la compétitivité de l'entreprise. Les précisions, annoncées par le gouvernement, demeureront toujours trop floues au gré des investisseurs. Elles devront le rester de manière à ce que le gouvernement conserve la marge de manœuvre indispensable à la conduite de sa politique économique.

De manière plus fondamentale, la proposition d'achat de Progress Energy par Petronas présente des caractéristiques qui

mettent en cause notre modèle de développement. Dans un premier temps, il s'agit du secteur de l'énergie, et en second lieu, l'offre provient d'un monopole public. Qu'est-ce que souhaite acquérir Petronas? Les réserves en hydrocarbures détenues par Progress, son savoir-faire technologique et ses parts de marché, le tout pour 6 milliards qui iront dans les poches des actionnaires, sans autre bénéfice pour l'économie canadienne.

Nous avons choisi de confier au secteur privé, encadré par les règles fiscales et autres règlements, la responsabilité d'exploiter les ressources énergétiques du pays. La production d'hydrocarbures approvisionne le marché canadien et est exportée essentiellement à

L'exportation à grande échelle d'hydrocarbures vers l'Asie, quand elle sera économiquement possible, ne saurait se faire au détriment de l'approvisionnement des marchés canadiens et américains.

destination du marché américain. C'est dire que les investissements, et donc le rythme d'exploitation de la ressource, sont déterminés par la demande du marché nord-américain. Ce lien commercial privilégié est la source de la prospérité du secteur énergétique.

L'exportation à grande échelle d'hydrocarbures vers l'Asie, quand elle sera économiquement possible, ne saurait se faire au détriment de l'approvisionnement des marchés canadiens et américains. Pour gérer l'exploitation des réserves et prévenir le risque de dilapidation, il convient de conserver la propriété de la ressource; tous les grands pays producteurs l'ont compris.

L'offre d'achat de 15,1 milliards annoncée par la société d'État chinoise CNOOC pour Nexen Inc., une multinationale de Calgary dans le secteur de l'énergie, soulève le même problème. Ottawa devrait, en toute cohérence, s'y opposer.

Les entreprises publiques dans les pays émergents, dont la Malaisie et la Chine, sont avant tout des instruments au service des stratégies nationales de développement. Ces entreprises servent d'instruments pour acquérir sur les marchés internationaux des actifs détenus par d'autres pays. Ce n'est pas un enjeu de sécurité, c'est une question de concurrence. Les entreprises d'État ne fonctionnent pas selon les règles qui régissent les entreprises privées.

L'économie chinoise est planifiée, les choix d'investissements font donc peu de cas des notions de profit et de risque; les prix sont administrés en fonction des objectifs fixés pour la production. Cela signifie que la gestion des actifs étrangers doit obéir aux impératifs de la politique chinoise de croissance. Cette priorité subordonnera dans tous les cas les décisions (production, transformation, exportations) normalement effectuées sur une base commerciale par le secteur privé.

Les marchés savent que le Canada demeure très ouvert aux investissements étrangers et ne s'étonneront pas des limites que notre souveraineté économique bien comprise impose.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

C'est un raisonnement faux que d'attribuer au lait maternel toutes les vertus du monde et c'est encore plus faux de prétendre qu'un enfant sera meilleur parce qu'il a reçu le sein. C'est l'ensemble de ce que l'on donne à un enfant qui contribue à ce qu'il deviendra : de l'amour, du temps, de la chaleur, de la bienveillance, de la nourriture saine, de l'air pur, du jeu, de la stimulation, de l'attention, de la stabilité, en plus des valeurs et des connaissances transmises.

— Julie Trépanier, Gatineau

La maturité énergétique



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Bien des Québécois n'aiment pas le gaz de schiste. Ils n'aiment pas non plus l'idée d'exploiter du pétrole dans le Golfe, ni dans l'île d'Anticosti. Ils détestent le pétrole sale de l'Alberta. Et ils aiment encore moins l'extraction de l'uranium.

La meilleure façon de réduire notre dépendance à l'énergie étrangère, c'est de compter sur notre propre gaz et notre propre pétrole.

Mais les Québécois, souvent les mêmes, tiennent au filet de sécurité sociale. Ils en voudraient même plus, comme la gratuité scolaire. Ils ne veulent pas qu'on touche à la santé ou aux services sociaux. Ils n'aiment pas payer plus d'impôts, même pas un « petit 200 \$ » pour éviter des compressions en santé. Ils savent aussi que nous traînons une grosse dette que nous allons refiler à nos enfants.

Comment fait-on pour concilier le premier paragraphe et le second? On s'assoit, on réfléchit, on se comporte en adultes plutôt qu'en ados gâtés. Et on constate que, pour atteindre les objectifs du deuxième paragraphe, on a besoin de croissance, notamment celle que peuvent permettre les éléments du premier.

Dit autrement, il faut trouver un point d'équilibre entre le rêve et la réalité. Ça ne veut pas dire qu'il faut faire n'importe quoi au nom de la croissance, mais plutôt essayer de définir ce qui est acceptable et raisonnable.

Mais les Québécois sont dans des espèces de limbes. Écolos en paroles, mais pas en actes. Contre le développement, sans en accepter les conséquences. Un flou intellectuel que l'on masque avec des termes comme moratoire, concept totalement creux si on n'en précise pas le sens. Un moratoire, c'est une suspension. Ça ne veut rien dire en soi si on ne dit pas pourquoi, pour combien de temps, à quelles conditions.

Cette confusion nous mène à une foule de contradictions. Nous sommes contre le gaz de schiste, mais presque le tiers du gaz que nous importons en est. Nous ne voulons pas du pétrole des sables bitumineux qui parviendra peut-être à Montréal par oléoduc, mais nous acceptons que 40% de celui que nous consommons arrive par bateau de l'Algérie.

Le gouvernement Marois veut réduire notre dépendance à l'énergie étrangère, surtout en réduisant notre consommation d'hydrocarbures. C'est bien, car 15 milliards sortent chaque année du Québec pour acheter des produits pétroliers, et deux autres milliards pour le gaz. Mais la meilleure façon d'y parvenir, c'est de compter sur notre propre gaz et notre propre pétrole.

Ce n'est pas le gouvernement Marois qui a créé cette confusion, mais il l'encourage par ses messages contradictoires et par la nomination de Martine Ouellet comme ministre de l'Énergie et des Ressources. Une militante qui, dès sa nomination, a dit qu'elle ne voyait pas de jour où le gaz de schiste serait exploitable. Elle a été forcée de nuancer ses propos depuis, mais son attitude à l'égard de cette ressource qu'elle estime être à « haut risque » n'a pas changé.

Et pourtant, le gaz de schiste a révolutionné les États-Unis, comme moteur de croissance et outil d'indépendance énergétique. Et si la France a décrété un moratoire, le reste de l'Europe – Espagne, Suède, Pays-Bas, Irlande, Danemark, Allemagne – étudie sérieusement la filière.

On ne souhaite certainement pas que M^{me} Ouellet ait l'enthousiasme débridé de Nathalie Normandeau sur le sujet. On est tous d'accord pour s'opposer à l'exploitation de ce gaz non conventionnel s'il comporte des risques environnementaux ou s'il menace la qualité de vie.

Mais on s'attend à ce que la ministre ait un esprit ouvert quand nous aurons les résultats de l'Évaluation environnementale stratégique, et qu'elle joue un rôle de facilitateur pour surmonter les obstacles et assurer le développement de cette ressource si cela peut se faire dans de bonnes conditions. Il est assez évident que si la ministre est contre en parlant, ça n'arrivera jamais.

Une Charte à renforcer

Devant la fragilité du français au Québec, les idées du gouvernement Marois méritent d'être débattues



PIERRE PAQUETTE
Professeur d'économie au collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois.

Que Graham Fraser se rebiffe d'entendre que l'anglais est une « langue étrangère » au Québec, on le comprend, il est le commissaire aux langues officielles du Canada. De voir les partis de l'opposition monter aussi aux barricades, c'est plus difficile à saisir. En effet, l'Assemblée nationale du Québec a décidé, il y a longtemps, que la langue officielle de la nation québécoise, c'est le français.

La minorité anglo-québécoise a des droits qui sont reconnus et respectés, mais cela ne fait pas de l'anglais l'une des langues officielles de la nation québécoise. La connaissance d'une ou de plusieurs langues secondes est un atout personnel. D'ailleurs, nos concitoyens l'ont bien compris puisque, selon les données du recensement de 2011 publiées par Statistique Canada mercredi, la hausse du bilinguisme au Canada provient principalement de l'accroissement du nombre de Québécois bilingues.

La connaissance de la langue commune, le français, est une richesse non seulement individuelle, mais aussi collective. Le français est au cœur de l'identité québécoise et constitue la langue commune de tous les Québécois, peu importe leur origine. C'est la langue de la délibération dans l'espace public et la langue qui cimente la cohésion de la nation québécoise dans toutes les sphères d'activité, que ce soit la culture, l'économie ou la solidarité sociale. La force de la langue française est le gage d'un Québec fort, et non pas du folklore.

Favoriser la présence du français dans les CPE et faciliter les succès académiques des enfants d'immigrants lors de leur entrée au primaire en français, c'est leur rendre service.

Bien avant l'adoption de la Charte de la langue française, les Québécois ont voulu que leur État légifère pour défendre et promouvoir leur langue commune, conscients de l'environnement anglophone en Amérique du



PHOTO PHOTOS.COM

Le français constitue la langue commune de tous les Québécois, peu importe leur origine. C'est la langue qui cimente la cohésion de la nation québécoise dans toutes les sphères d'activité, que ce soit la culture, l'économie ou la solidarité sociale.

Nord et du rôle négatif du gouvernement canadien. Je pense entre autres à sa politique du multiculturalisme qui freine l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants à la société québécoise et au refus du fédéral d'accepter que la Charte de la langue française s'applique sur le territoire québécois aux 250 000 travailleurs des entreprises sous sa juridiction.

Les données du recensement 2011 montrent à quel point la situation du français est catastrophique au Canada et fragile au Québec. Une révision en profondeur de la Charte du français est nécessaire et les idées avancées par le gouvernement du Parti québécois méritent d'être débattues avec sérieux. Favoriser la présence du français dans les CPE et faciliter les succès académiques des enfants d'immigrants lors

de leur entrée au primaire en français, c'est leur rendre service.

Entre le secondaire et le collégial, un transfert important se fait vers le réseau anglophone qui est fréquenté pour la moitié des effectifs par des allophones et des francophones. On ne peut pas camoufler cette réalité.

Pour réduire la place démesurée que tient l'anglais dans le monde du travail à Montréal, une nouvelle Charte devra aussi renforcer la présence du français dans les milieux de travail en élargissant sa portée, mais aussi en s'assurant de son application effective.

Comme le rappelait Camille Laurin, « la langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité ». Et c'est toujours vrai.

Les minorités invisibles

Télé et journaux ne reflètent pas notre diversité culturelle



ISABELLE BÉGIN
L'auteure est une biochimiste de Saint-Lazare.

Les médecins que je côtoie sont marocains, algériens ou québécois, bien sûr. Il serait trop long de nommer l'origine de toutes les infirmières que j'ai rencontrées dans ma vie. Mon pharmacien favori était d'origine chinoise. Mon agent d'assurances est d'origine tunisienne. Je travaille en science et j'ai travaillé avec des gens d'origine indienne, pakistanaise, iranienne, argentine, grecque et haïtienne.

Au restaurant et dans les magasins, je rencontre des Québécois d'origines variées. Pourtant, lorsque je m'assois devant mon téléviseur, je ne retrouve pas cette diversité.

La dernière fois que j'ai regardé un gala, je ne voyais que des Blancs dans la salle. J'avais l'impression de regarder un congrès républicain. Dans les téléromans, les « non-Blancs » ont la plupart du temps un rôle secondaire ou de figurant. Jamais de rôle principal. On ne les voit que très peu dans les jeux-questionnaires et les talk-shows. Bien sûr, il y a quelques exceptions (des *Kiwis* et *des hommes*, *District V*, par exemple). Pas besoin de tout regarder ce qui se fait en télévision. Regardez une heure de télévision et observez les

acteurs, animateurs et chroniqueurs qui y sont annoncés. Vous verrez. C'est très monochrome. *La galère*, *Mauvais Karma* et *Unité 9* sont trois téléromans où 13 femmes tiennent les rôles principaux. Combien sont d'une autre couleur ou d'une autre ethnie? Aucune. Même pas un faible 1%. Je serais curieuse de savoir si c'est aussi blanc chez les coiffeurs, maquilleurs, habilleurs, scripteurs, chercheurs, auteurs et scénaristes. Même au *Téléjournal*, lorsqu'on fait des vox pop, on questionne presque exclusivement des Blancs. Le théâtre m'apparaît encore plus fermé. Seul le monde de l'humour semble plus ouvert (Sugar Sammy, Anthony Kavanagh, Eddy King, Rachid Badouri).

L'avenir du français et de notre culture passe par l'inclusion.

Si je ne me trompe, tous les journalistes et chroniqueurs photographiés dans ce journal sont blancs (sauf Richard Héту). Même chose pour vos nouveaux collaborateurs de lettres d'opinion (Jocelyn Coulon, Martin Coiteux, Claudette Carbonneau, Gaétan Frigon et Mélanie Dugré). Il semble que ce soit la même chose dans

le journal concurrent, si on se fie à la dernière publicité mettant en vedette leurs chroniqueurs. Pourquoi est-ce ainsi, puisque le reste de la société s'est diversifié?

Ne serait-ce pas un des mandats de la télévision publique d'oser présenter un téléroman dont les acteurs ou les actrices principaux seraient des non-Blancs (svp, pas seulement Normand Brathwaite)? Ou au moins, une série écrite par un auteur d'une autre origine?

Ici, je n'espère pas la parité. Juste un peu plus de représentation. Et surtout pas un (e) Noir (e) qui joue un rôle de Noir (e), mais bien quelqu'un qui joue un rôle de père ou de mère, d'ami ou d'amoureux. Même votre journal ne pourrait que s'en porter mieux en nous présentant d'autres points de vue sur l'actualité.

Ah oui, j'oubliais de spécifier. Je suis ce qu'on appelle une « pure laine ». Comme mon conjoint, mes enfants, mes sœurs, mon frère et mes beaux-frères. Si j'étais d'origine étrangère, je suis presque sûre que je ne regarderais pas la télévision québécoise puisque je ne m'y reconnaîtrais pas. Je regarderais CBC, CTV ou un réseau américain (puisque'ils sont plus multiethniques) et je m'angliciserais.

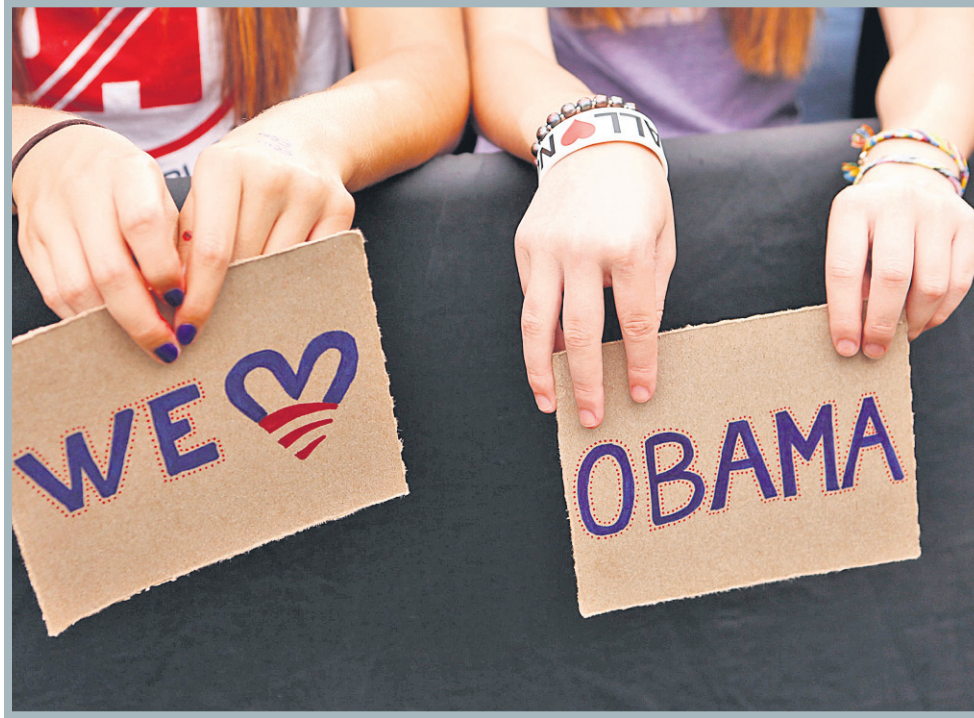
Je crois que l'avenir du français et de notre culture passe par l'inclusion. Le monde culturel et journalistique est-il en train de creuser notre propre tombe en ne s'ouvrant pas assez sur la diversité?

DÉBATS

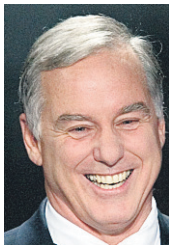
LA PRESSE

Une marge très mince

Barack Obama a la meilleure machine pour faire sortir le vote, mais la conjoncture est favorable à Mitt Romney



PHOTOS ARCHIVES REUTERS ET ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE



HOWARD DEAN
Candidat à l'investiture démocrate en vue de l'élection présidentielle de 2004, l'auteur a été président du Parti démocrate de 2005 à 2009.

La course présidentielle américaine s'est considérablement resserrée au cours des deux dernières semaines. Parmi les neuf « swing states », la Caroline-du-Nord semble acquise à Mitt Romney, tandis que le Nevada et le Wisconsin paraissent revenir à Obama.

Le choix du prochain président est désormais entre les mains de six États: la Floride, l'Ohio, la Virginie, l'Iowa, le New Hampshire et le Colorado.

La Floride semble pencher vers M. Romney. Nate Silver, blogueur au *New York Times*, croit que plus s'ajoutant les cinq États qui restent, c'est l'Ohio qui déterminera qui sera le prochain président des États-Unis.

Le principal problème du président Obama, c'est que son adversaire a convaincu les électeurs américains qu'il constituait un bon candidat pour le poste de président. Pendant tout l'été, l'ex-gouverneur Romney a détourné l'attention des sujets sur lesquels sa campagne était axée par son refus de publier plusieurs de ses déclarations de revenus, ses gaffes diplomatiques à Londres et en Pologne et ses diverses tractations au sein de Bain Capital.

L'organisation de Barack Obama a su dépeindre Mitt Romney comme un homme d'affaires riche et déconnecté de la réalité qui ne comprend pas les Américains de la classe moyenne et ne se soucie pas d'eux. Chaque semaine, l'ex-gouverneur a obligamment donné un coup de main aux démocrates en soulevant des questions qui ne faisaient pas partie de son plan de campagne, lequel était axé exclusivement sur l'économie.

Depuis le premier débat, le 3 octobre, quand tout le monde a conclu que M. Romney avait offert une bonne performance contre M. Obama, le président

a perdu son avance dans les sondages, et les deux candidats se sont retrouvés au coude à coude.

Ce n'est pas la première fois qu'on assiste à un tel phénomène. En 1980, Ronald Reagan était perçu comme trop extrémiste pour les Américains jusqu'à ce qu'il

capacité à s'exprimer et de prouver qu'il était un candidat intéressant pour diriger le pays. Il a diminué l'écart à un seul point et, au bout du compte, les élections se sont jouées en Ohio comme cela risque de se produire cette année. Si M. Kerry avait remporté cet État, il serait peut-

Obama a de bonnes chances de remporter le New Hampshire et peut-être aussi la Virginie, où la solide campagne pour les élections au Sénat qu'a menée l'ex-gouverneur Tim Kaine pourrait lui être profitable.

Cependant, depuis le premier débat, la course a changé de façon irrémédiable. L'ex-gouverneur Romney a franchi le seuil que tout candidat doit franchir pour posséder une quelconque chance de se faire élire. Est-ce que le peuple américain peut le percevoir comme un président? La question a été réglée le 3 octobre.

Maintenant, la marge entre les deux candidats est très mince. Obama a la meilleure machine pour faire sortir le vote, tandis que la conjoncture est favorable à Mitt Romney. Si l'élection avait lieu aujourd'hui, je prédirais que pour la quatrième fois de l'histoire des États-Unis, et la première depuis 2000, le peuple américain élira un président qui obtient moins de voix au suffrage universel que son adversaire, mais davantage de votes électoraux. Et son nom est Barack Obama.

Si l'élection avait lieu aujourd'hui, je prédirais que pour la quatrième fois de l'histoire des États-Unis, le peuple américain élira un président qui obtient moins de voix au suffrage universel que son adversaire. Et son nom est Barack Obama.

monte sur scène aux côtés du président Carter et que, par son style bienveillant, il convainc les téléspectateurs qu'il constituait une alternative plausible à ce dernier.

En 2004, le sénateur John Kerry avait huit points de retard dans les sondages sur le président George W. Bush. Le premier débat présidentiel lui a permis de montrer sa

être en train de terminer son deuxième mandat en tant que 44^e président des États-Unis.

Et maintenant, que va-t-il se passer? Depuis le début de la campagne, la carte électorale favorise la réélection de M. Obama. Il est en tête en Iowa et en Ohio, et s'il remporte ces deux États, il devient impossible pour M. Romney de gagner les élections. Barack

Où sont les vrais héros?

Scrupules, morale, principes et convictions n'ont plus leur place en cette ère où la tricherie est érigée en système



STÉPHANE PARADIS
L'auteur est un intervenant jeunesse en estime de soi.

J'assiste à la **d é c h é a n c e** d'un cycliste porté aux nues par sept titres au Tour de France, après tant d'années de déni et de mensonges. Un autre héros de plus s'ajoutant à la trop longue liste de tricheurs: un ex-entrepreneur devenu délateur – et que l'on accueille avec tant de complaisance sur le plateau de *Tout le monde en parle*, un haut fonctionnaire autrefois respecté, des conseillers financiers des plus gourmants, etc. Mais qu'est-il arrivé à ces « leaders sans titres » pour qu'ils aient choisi la voie d'une aussi choquante facilité? Ne faut-il

pas manifester un tel manque d'estime de soi pour s'enrichir aux dépens de ses semblables?

En cette ère du n'importe quoi et du n'importe comment, la tricherie est érigée en système. Scrupules, morale, principes et convictions, tout ceci n'a plus sa place, pas plus qu'un devoir n'a de préséance sur ce qu'est devenu le droit individuel.

Faire tourner les têtes à tout prix, créer LE scandale pour augmenter sa « cote réseaux sociaux », vivre à même une opulence faussement méritée, calomnier sans filtre, couper la file d'automobilistes par la droite, c'est ce qu'on me dépeint comme la ligne à suivre. À défaut de quoi je suis condamné à la survie. Défier les règles écrites et non écrites, c'est décrocher un rôle de choix au téléroman du plus fort. C'est succomber à la tentation de

rouler à même l'accotement pendant qu'on se contente de klaxonner à gauche.

Il y a péril en la demeure: l'enseignement découle bien souvent de l'action, le verbe devenant secondaire en pré-

À défaut de toujours travailler pour l'estime de soi de nos jeunes, il est impératif de s'engager, tous, à ne pas travailler contre.

sence de gestes à la voix si forte. Les dommages collatéraux ne se calculent plus, nos enfants assistant, oreilles et yeux bien éveillés, au spectacle désolant qu'on leur dessine

quotidiennement. Au cirque du « je me regarde le nombril » faisant la une de trop de publications, de trop de médias qui salivent à l'idée de se réserver la plus grosse pointe de tarte. À quand l'indigestion, le fond du baril?

Il y a urgence. Où sont nos héros, les vrais, les grands? J'ai espoir qu'ils n'aient pas tous été honorés par leur place au dictionnaire. J'ai encore la naïveté de croire qu'un héros se cache derrière cet enseignant qui fait la différence et qui tente de façonner notre demain à coup de respect, de valorisation, d'autorité assumée. Chez ce parent qui apprendra à son enfant que le mot AMOUR s'épelle aussi T-E-M-P-S. Chez cette policière soucieuse d'ennoblir sa profession par des interventions inspirées et inspirantes, ou cet humoriste

qui contribuera, avec finesse et engagement, à nous faire redécouvrir l'acquis. Chez ce politicien pour qui la tolérance zéro ne sera pas que promesse électorale. Chez ce diffuseur qui comprendra enfin que désirer n'a rien à voir avec les tribulations de pauvres marionnettes parachutées sur des plages de Californie.

Et si nous étions nous-mêmes ces héros, pleinement conscients que nos actes résonnent à l'infini? Il faut tout un village pour élever un enfant, j'en ai la profonde conviction. Encore faut-il que nous, villageois, saisissons l'urgence de se tenir la main, de contribuer sans relâche à ce que chaque enfant prenne conscience de sa valeur et de l'incalculable trésor caché en lui. Enseignons à nos enfants l'altruisme, l'interdépendance de chacun dans la poursuite de cet immense spectacle, soyons les plus grands metteurs en scène qu'ils n'aient jamais connus!

Surtout, réalisons qu'à défaut de toujours travailler pour l'estime de soi de nos jeunes, il est impératif de s'engager, tous, à ne pas travailler contre. Même s'il faut, pour cela, accepter qu'il y ait toujours des chauffards pour nous dépasser par la droite. Et la tentation d'aller les rejoindre.



PHOTO THE NEW YORK TIMES ET AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain Barack Obama a participé à un rassemblement tenu à Denver, hier, où un participant déguisé en Big Bird lui a fait l'accolade. De son côté, le candidat républicain Mitt Romney a rencontré des gens dans un café de Cincinnati, en Ohio.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Obama insulte Romney

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Une insulte lancée par le président Barack Obama durant un entretien avec le magazine *Rolling Stone* a suscité des réactions, hier, pendant que le président poursuivait son marathon électoral dans les États clés, tout en prenant le temps d'aller voter à Chicago, à 12 jours du scrutin.

Hier matin, le magazine *Rolling Stone* a rendu public un extrait d'une entrevue de 45 minutes réalisée avec le président dans le bureau Ovale de la Maison-Blanche, le 11 octobre.

À la fin de l'entretien, Eric Bates, directeur général du magazine, a dit qu'il avait demandé à sa fille de 6 ans de

lui donner un message pour le président. « Dis-lui: "Tu peux y arriver" », a relaté M. Bates. Le président Obama a alors éclaté de rire.

« C'est le seul conseil dont j'ai besoin, a-t-il répondu. Les enfants ont un bon instinct. Ils voient l'autre, et disent: "Lui, il dit des conneries (*He's a bullshitter*), c'est évident." »

Des questions

Hier le porte-parole de la Maison-Blanche, Dan Pfeiffer, a dit aux médias qu'il n'avait pas lu l'article en question.

« La confiance est une composante très importante de cette élection. Le président dit ce qu'il pense, et agit en conséquence. Les réponses données par le gouverneur Romney durant les débats soulèvent des questions »

sur son intégrité, a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il ne fallait pas se laisser « distraire » par le mot employé par le président.

Les républicains répliquent

À CNN, le conseiller de Mitt Romney, Kevin Madden, a dit que l'utilisation du gros mot montre que le président est désespéré. « Le président Obama est secoué et il est sur la défensive. Il n'a plus rien à dire, alors il se tourne vers les attaques et les insultes. »

L'entrevue, rédigée par l'historien présidentiel Douglas Brinkley, sera en kiosque le 8 novembre, mais a été diffusée en ligne hier après-midi par le *Rolling Stone*.

Après avoir pris part à des rassemblements en Floride et en Virginie, le président Obama a

fait un arrêt à Chicago, hier, où il en a profité pour voter de façon anticipée. C'était la première fois qu'un président américain en exercice votait par anticipation.

« À tous ceux qui n'ont pas encore voté par anticipation, je veux montrer à quel point c'est un processus incroyablement efficace, grâce notamment au travail des gens remarquables à mon bureau de vote », a dit Obama, qui a voté près de la maison familiale, dans le quartier Kenwood.

« Je ne peux pas vous dire pour qui j'ai voté », a-t-il ajouté, pince-sans-rire.

Le président poursuivra sa tournée des États clés, aujourd'hui, et doit aussi accorder une entrevue à MTV qui sera diffusée en direct.

ROMNEY, CANDIDAT DU « CHANGEMENT »

Mitt Romney était dans l'Ohio, hier, où il a martelé qu'un vote pour le président Barack Obama était un vote pour le statu quo.

« Vous voulez du vrai changement dans ce pays? Vous en aurez le 6 novembre! », a-t-il lancé à Cincinnati dans une entreprise de fabrication de blindage et d'équipements aéronautiques, a rapporté l'AFP.

Hier, le sondage quotidien Gallup a révélé que 50% des Américains appuient Romney, alors que 47% appuient Obama. Il s'agit d'un resserrement par rapport aux jours précédents, où Romney avait une avance plus marquée.

Hier, les statisticiens du *New York Times* ont calculé que l'avance du président Obama dans certains États clés lui donnait 71% des chances de remporter l'élection, contre 29% pour Romney.

— Nicolas Bérubé

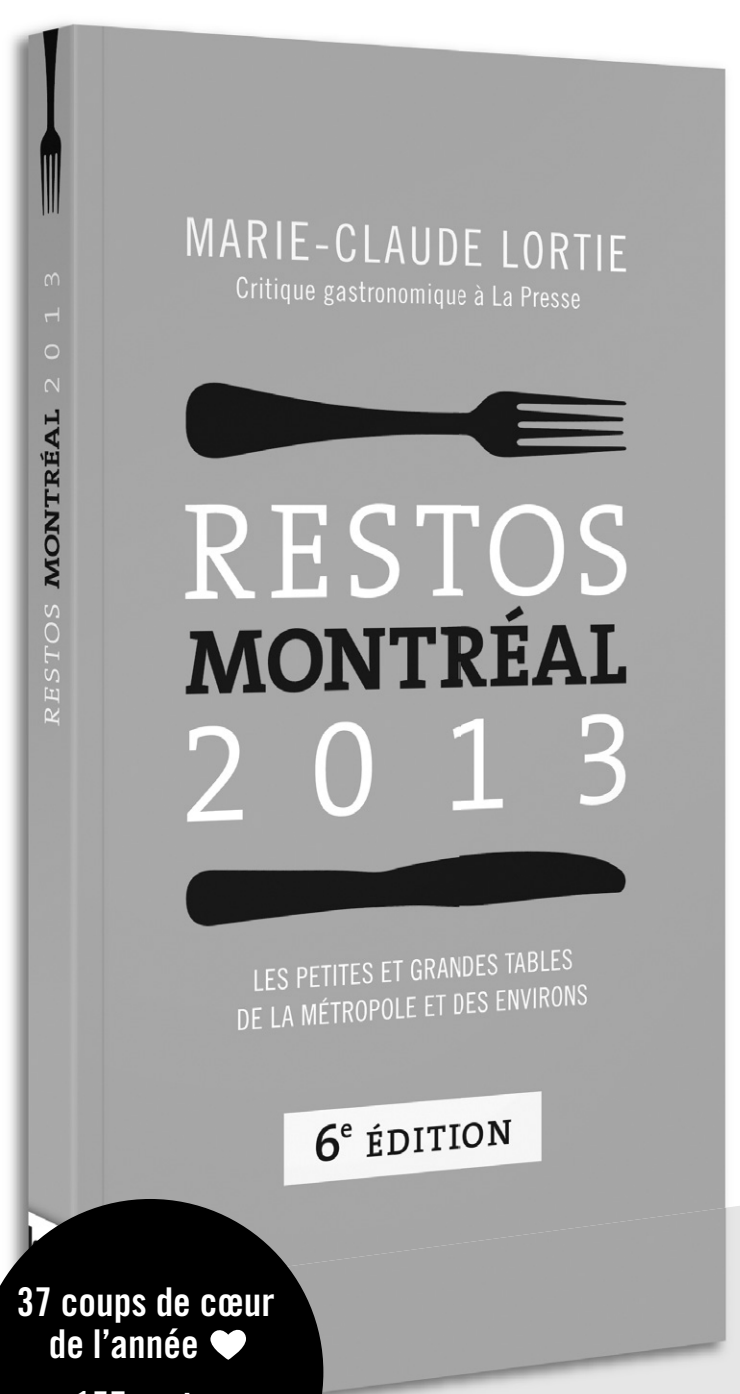
New York Un policier aurait voulu enlever des femmes pour les torturer et les manger

Un policier de New York a été accusé, hier, d'avoir voulu enlever, violer, torturer et tuer des femmes repérées sur l'internet dans l'intention de les faire cuire et de manger des parties de leur corps. L'agent Gilberto Valle, âgé de 28 ans, a été arrêté mercredi. Selon l'acte d'accusation, il menait une double vie et aurait envoyé plusieurs courriels et messages sur l'internet à propos de son projet morbide. Le FBI affirme avoir intercepté des courriels échangés entre le suspect et un complice non identifié. « Je pensais fixer des parties de son corps sur un dispositif [...] la faire cuire à feu doux, la garder en vie le plus longtemps

possible », aurait écrit Gilberto Valle dans un courriel daté de juillet. D'après les éléments retrouvés dans son ordinateur, il avait répertorié au moins 100 femmes, inscrivant leur nom, leur âge et joignant des photos. Selon l'acte d'accusation, il affirmait connaître plusieurs d'entre elles, mais Gilberto Valle n'aurait pas fait de victime. Certaines des informations avaient été obtenues en faisant un usage non autorisé de banques de données policières. Une des femmes visées a indiqué au FBI qu'elle connaissait M. Valle et qu'elle avait dîné avec lui en juillet, sans plus.

— The Associated Press

Les bonnes adresses de Marie-Claude Lortie



37 coups de cœur de l'année ♥
157 restos
12 épicerie

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca



LA SUPERGRILLE DU MOIS



EN OCTOBRE
Cinquante personnes gagneront le livre « Carnet d'une flâneuse à New York » et un sac réutilisable



À NE PAS MANQUER SAMEDI



ÇA COMMENCE BIEN!

CHANGEZ VOTRE ROUTINE MATINALE

Dès lundi 6h



avec
RICHARD TURCOTTE

tc • MEDIA

[facebook/cacomencebien](https://www.facebook.com/cacomencebien) | [@cacomencebien](https://twitter.com/cacomencebien)

LA
PASSION
DE
DIVERTIR 